

liques, et vivant loin des tentations particulières aux grandes villes.

La petite famille de fils obéissants est devenue une population nombreuse et reste un monument remarquable de la fidélité de Dieu à la promesse dont il a fait suivre le précepte qui inculque l'obéissance aux parents :

« Honore ton père et la mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne. »

Exode 20 : 12.

C'est ainsi que d'une manière inattendue, la science vient en aide à la foi. Si un homme est incrédule, il ne l'est point par la science, mais par les lacunes dans sa science. A chaque pas l'Intelligence humaine rencontre une preuve de la vérité divine, mais, la plupart du temps, elle ne se soucie pas de s'y arrêter. Cet accomplissement d'une parole de Dieu qui continue jusqu'à nos jours d'une manière si frappante, ne doit-il pas faire réfléchir les hommes sérieux ?

— *Extrait de « L'Ami de la Maison. »*

LA LOI ET L'ÉVANGILE.

Premier Article.

« Moi et le Père sommes un. » Jean 10 : 30

Le Père et le Fils étaient un dans la création de l'homme, et ils sont un dans sa rédemption. Au commencement le Père dit au Fils : « Faisons l'homme à notre image. » Gen. 1 : 26. Et le chant de triomphe auquel tous les rachetés prendront part sera adressé « à celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau... aux siècles des siècles. »

Jésus pria que ses disciples fussent un comme lui et le Père sont un. Jésus ne désirait pas que ses douze disciples devinssent une seule personne, mais il voulait les voir ayant un même but, et étant unis dans leurs efforts pour l'avancement de sa cause. Même le Père et le Fils ne sont pas les parties d'une seule et même personne. Ils sont deux êtres distincts ; cependant ils sont un parce qu'ils ont un même dessein et sont d'accord en travaillant à l'œuvre de la rédemption. Les rachetés, en vue d'un grand salut dont ils seront faits participants, rendront honneur, gloire et louange à Dieu et à l'Agneau.

Mais s'il est vrai que la loi du Père et l'Évangile du Fils sont opposés l'un à l'autre, et que l'Évangile prend la place de la loi, alors il s'ensuit que ceux de l'ancienne dispensation qui seront sauvés seront sauvés par le Père et la loi ; tandis que ceux de cette dispensation qui obtiendront le salut, l'obtiendront par Christ et l'Évangile. Et dans ce cas, quand les rachetés seront au ciel et qu'ils chanteront leur rédemption, deux cantiques seront chantés en même temps : l'un pour louer Dieu et la loi, l'autre, pour louer Christ et l'Évangile.

Il n'en sera pas ainsi. Il n'y aura qu'un seul cantique de la rédemption, et il y aura de l'accord entre ceux qui le chanteront. Tous les rachetés chanteront les faits qui ont existé durant la période d'épreuve. Tous ces bienheureux, en vue de leur salut, rendront louange à Dieu et à l'Agneau. Adam, Abel, Hénoch, Noé, Abraham et Moïse s'uniront avec les disciples de Jésus en chantant la vertu rédemptrice du sang du Fils, tandis que ceux qui ont vécu depuis la crucifixion de Christ s'uniront avec les patriarches et les prophètes en chantant les louanges du Père, qui est le Créateur et le Législateur. Ainsi la loi et l'Évangile vont ensemble durant toute la période d'épreuve. L'Évangile n'est pas limité à dix-huit siècles. Sa durée est d'au moins six mille ans.

Le mot Évangile signifie bonne nouvelle. L'Évangile du Fils de Dieu est la bonne nouvelle du salut par Christ. Quand l'homme est tombé par le péché les anges ont pleuré. Les habitants du ciel versaient des larmes. Le Père et le Fils se consultèrent l'un l'autre, et Jésus proposa d'entreprendre la tâche de sauver l'homme déchu. Il proposa de mourir, afin que l'homme pût avoir la vie. Le Père consentit à donner son Fils unique et bien-aimé, et la bonne nouvelle du salut et de la rédemption se répandit dans le ciel, et fut communiquée à nos premiers parents. Dieu leur promit que la semence de la femme écraserait la tête du serpent. L'Évangile de Jésus-Christ est renfermé dans cette promesse, aussi bien que dans le cantique que chanteront les anges aux bergers de Bethléhem, lorsqu'ils dirent « Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux ! Paix sur la terre ! bonne volonté envers les hommes ! »

L'espérance des premiers enfants de Dieu après la chute reposait autant sur Christ, que celle des Chrétiens de nos jours. Lorsque les premiers fils d'Adam amenèrent leurs offrandes à l'Éternel, Caïn, dans son incrédule, offrit les premiers fruits de la terre, qui ne furent point acceptables devant Dieu. Abel offrit des premiers-nés de son troupeau, croyant en Christ, le grand sacrifice pour le péché. L'Éternel accepta son oblation. Par le sang de ces premiers-nés du troupeau, Abel voyait le sang de Jésus-Christ. Il regardait en avant vers Christ, et présentait son oblation, exerçant une foi et une espérance évangéliques, et par cette oblation il vit le grand sacrifice pour le péché, comme nous voyons dans le pain et le vin de la cène l'Agneau de Dieu ensanglanté pour nous et mourant, sur le Calvaire. Par ces emblèmes nous voyons Christ crucifié. Abel vit le même Christ par l'agneau qu'il offrit. Plaçons-nous par la foi nos espérances en Christ ? Abel fit la même chose. Sommes-nous chrétiens en vertu d'une foi vivante en Christ ? Abel était chrétien de la même manière.

Abraham avait l'Évangile du Fils de Dieu. L'apôtre dit que « l'Écriture, prévoyant que Dieu justifierait les Gentils par la foi, a auparavant évangélisé à Abraham, » ou à préché à Abraham, traduction anglaise. Gal. 3 : 8.

Paul en parlant des Israélites dans le désert, dit :

« Qu'ils ont tous été baptisés par Moïse, en la nuée et en la mer ; et qu'ils ont tous mangé d'une même viande spirituelle ; et qu'ils ont tous bu d'un même breuvage spirituel ; car ils buvaient de l'eau de la pierre spirituelle qui les suivait ; et la pierre était Christ. » 1 Cor. 10 : 2-4. L'Évangile fut prêché aux enfants d'Israël dans le désert. L'apôtre dit : « Car il nous a été évangélisé (ou l'Évangile leur a été prêché, traduction anglaise), comme il le fut à ceux-là ; mais la parole de la prédication leur servit de rien, parce qu'elle n'était point mêlée avec la foi dans ceux qui l'ouïrent. » Hébr. 4 : 2.

Moïse et les croyants d'entre les Juifs avaient la foi et l'espérance de l'Évangile. Par le sang de leurs sacrifices ils voyaient Christ, lequel ils reçurent par la foi. Leur espérance d'une vie future n'était pas en la loi, mais en Christ. Le système typique n'était que l'ombre des choses plus excellentes qui étaient à venir. Les choses excellentes dont Christ comme sacrifice et comme médiateur était le centre, sont comme le corps qui jette son ombre dans l'âge judaïque. Les sacrifices sanglants du système légal n'étaient que l'ombre des choses à venir ; Christ, mourant sur la croix, était la grande réalité. Tous les sacrifices que les Juifs offraient d'une manière convenable et par la foi, étaient aussi acceptables aux yeux de Dieu, que l'est ce que font les chrétiens en montrant leur foi dans les souffrances, dans la mort et dans la résurrection de Christ par le baptême et par la sainte cène. Dans ces deux cas ce que l'on faisait, on le faisait par la foi évangélique, et dans l'espérance d'une rédemption par le sang du Fils de Dieu. La proclamation de l'Évangile ou de la bonne nouvelle, de la rédemption, se fait depuis environ six mille ans.

La période de la loi de Dieu est plus longue que celle de l'Évangile. Elle commença avant la chute. On il n'y a point de loi il ne peut y avoir ni péché ni chute. La loi de Dieu a précédé la création des anges ainsi que celle de l'homme. C'est en harmonie avec cette loi que ces êtres furent créés, et, par conséquent, c'est par cette loi qu'ils doivent être gouvernés. Cette loi est la base du gouvernement universel du Créateur. Elle a donc toujours existé, et elle existera tant que Dieu aura un gouvernement moral. Les anges déchus eurent une période d'épreuve avant leur chute. Ils ont péché, et le péché est la transgression de la loi. Donc ils ont été placés sous la juridiction de la loi de Dieu. Il en fut ainsi de nos premiers parents en Eden.

Les dix commandements, tels qu'ils sont exprimés dans les Saintes Écritures, sont adaptés à des êtres déchus. Ces commandements ainsi exprimés ne sont pas adaptés à la condition des saints anges, ni à celle de l'homme dans son état de sainteté en Eden. Les deux grands principes du gouvernement moral de Dieu existaient sous forme de loi avant la chute. Ces principes sont donnés dans l'Ancien Testament, et ils sont cités par Christ dans le Nouveau Testament comme étant les deux grands commandements : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. Celui-ci est le premier et le grand commandement. Et le second, semblable à celui-là, est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. De ces deux commandements dépend toute la loi et les prophètes. » Matth. 22 : 37-40. Comparez Deut. 6 : 5 ; Lévi. 19 : 18. Ces deux commandements exigent que nous aimions Dieu suprêmement et que nous aimions nos semblables comme nous-mêmes. Les anges ne pouvaient pas faire plus que ces commandements exigent. Adam ne pouvait pas faire davantage. Nous ne pouvons pas faire plus que cela. Ces deux grands préceptes renferment tout ce qui est commandé par les dix préceptes du décalogue. Ils sont le grand cercle qui renferme toute la volonté de Dieu concernant l'homme. Nul précepte, nul principe du Livre de Dieu, ne s'étend au delà de ce cercle.

Bientôt après la chute, nous voyons ce cercle en dix parties. Les deux principes du gouvernement moral de Dieu se voient en dix préceptes exprimés d'une manière adaptée à la condition de l'homme comme créature déchue. L'amour que nous devons à Dieu est enseigné dans les quatre premiers commandements, et celui que nous devons à nos semblables est enseigné dans les six derniers commandements. Les prophètes du Seigneur, le Fils de Dieu et les apôtres de Jésus ont tous parlé conformément aux dix préceptes de la loi de Jéhovah. Le tout de l'homme, dit Salomon, c'est de craindre Dieu et de garder ses commandements.

Les dix préceptes du décalogue, exprimés dans un langage adapté aux besoins de l'homme comme pécheur, ont été joints des que les circonstances de l'homme ont exigé qu'ils fussent exprimés sous cette forme. Les trois premiers préceptes étaient applicables à Adam immédiatement après la chute. Et quoique le Sabbat du quatrième commandement fut institué à la fin de la première semaine du temps et avant la chute (et il est évident que Dieu ordonna à Adam de l'observer comme mémorial de la création), cependant la partie de ce commandement qui a rapport au serviteur et à la servante et à l'étranger ne pouvait point exister en Eden. Le cinquième commandement ne pouvait pas être ordonné avant qu'il fut applicable aux enfants d'Adam. Le sixième, le septième, le huitième, le neuvième et le dixième commandement furent joints dès qu'il y eut des êtres à qui ils pouvaient être appliqués.

Il n'y a rien dans la nature des dix commandements, ni dans la condition morale de l'homme comme créature déchue ayant besoin de réforme, qui exige que ces dix commandements soient limités à une dispensation plus qu'à une autre. La misère morale de l'homme est la même, sinon qu'elle est plus déplorable à mesure qu'il s'éloigne des portes du Paradis et s'approche de la fin de la période d'épreuve. Et la

loi de Dieu, adaptée à la condition de l'homme comme créature déchue, est applicable et nécessaire pendant toute la période d'épreuve depuis le temps où l'homme fut exclu du Paradis jusqu'à l'époque où les saints regagneront ce lieu de bonheur.

Le règne du péché et de la mort s'étend depuis Adam jusqu'à ce que le péché et les pécheurs cessent d'exister. Et pendant toute cette période et dans toutes les dispensations, il y a eu la connaissance des principes des dix commandements, et conséquemment la connaissance du péché.

Le moyen d'obtenir cette connaissance a été la loi de Dieu. « Par la loi, dit l'apôtre, est donnée la connaissance du péché. » Rom. 3 : 20. « Je n'ai point connu le péché, sinon par la loi. » Chap. 7 : 7. Pour trouver la preuve que cette connaissance existait immédiatement après la chute, voyez Gen. 4 : 7, 23, 24 ; 6 : 5, 11, 12. Aussi, Noé était juste devant Dieu. Chap. 7 : 1. Il était prédicateur de la justice. 2 Pier. 2 : 5. Par sa prédication, par sa justice, et en montrant les péchés du peuple de son temps, il condamna le monde. Hébr. 11 : 7. Les hommes de Sodome et de Gomorre étaient de grands pécheurs, excepté un seul homme. Abraham intercédait, disant : « Feras-tu périr le juste même avec le méchant ? » Gen. 13 : 13 ; 18 : 20, 23, 25 ; 19 : 7. La bénédiction de Dieu descendit sur Abraham, parce qu'il avait obéi à sa voix et gardé ses commandements. Gen. 26 : 5. Ceux qui ne voulaient pas être obéissants ressentirent la colère de Dieu à cause de leurs transgressions. Les villes de la plaine furent condamnées à cause de leurs actions illégales. Traduction anglaise. 2 Pier. 2 : 6-8.

Pour jeter du jour sur ce sujet, j'appellerai votre attention sur la mort cruelle qui fut infligée au juste Abel. Cain tua son frère innocent, et comme pécheur, il reçut la marque du déplaisir de Dieu. « Le péché, » dit l'apôtre, « est ce qui est contre la loi. » 1 Jean 3 : 4. Cain viola le sixième commandement ; donc ce précepte existait au temps de Cain. Autrement il n'aurait point pu pécher ; « car où il n'y a point de loi, il n'y a point aussi de transgression » Rom. 4 : 15.

Nos vues, relatives à la loi de Dieu rencontreraient très-peu d'opposition si nous n'enseignions pas le Sabbat du quatrième commandement. Non seulement la propre observance du Sabbat biblique est opposée, mais encore pour plusieurs, elle amène des inconvénients dans les affaires temporelles. Les timides et les incrédules n'aiment pas à examiner les preuves en faveur de l'ancien Sabbat, et, par mépris, ils appellent ce Sabbat une institution juive ; et souvent ils font l'assertion qu'il était inconnu avant que la loi du Sabbat fut proclamée du haut de Sinaï. Cependant l'histoire sacrée prouve que cette assertion est fautive. Il est vrai que, quoique l'acte de mettre à part le Sabbat pour un saint usage, soit rapporté dans la Genèse, cependant il n'est pas fait de mention distincte de l'observance du Sabbat dans ce livre. Mais cela ne prouve pas que le Sabbat n'existait pas durant la longue période dont traite ce court récit. Les faits concernant la manne dans le désert montrent que les Israélites connaissaient les obligations du Sabbat, et que quelques-uns des enfants d'Israël violèrent le Sabbat, et furent réprimandés par Jéhovah trente jours avant qu'ils vissent le Mont Sinaï. Voyez Ex. 16-19.

Je prendrai maintenant le Nouveau Testament. Les quatre premiers chapitres de Matthieu traitent de la généalogie de Christ, de Joseph et de Marie, de la naissance de Jésus, de la mort cruelle des enfants de Bethléhem, causée par l'envie du roi Hérode, du ministère de Jean-Baptiste, de la tentation de Christ et du commencement de son ministère. Le cinquième chapitre commence avec le premier récit concernant ses instructions publiques. Dans ce sermon remarquable sur la montagne, Christ prêcheait ses disciples contre une hérésie dangereuse qui devait bientôt entrer dans l'Église.

Les Juifs exaltaient Dieu, la loi et Abraham ; mais ils méprisaient et rejetaient Jésus. Les grands faits concernant la résurrection de Jésus devaient être si convaincants que plusieurs seraient portés à les recevoir. Et comme les Juifs devaient rejeter et crucifier le Fils en se glorifiant en la loi, ainsi plusieurs chrétiens devaient fouler aux pieds l'autorité du Père et mépriser sa loi tout en prétendant de recevoir Christ et de se glorifier en l'Évangile. Le but de Satan a toujours été de porter l'Église à adopter des vues qui séparent le Père et le Fils. Le cri des Juifs était : Le Père, Abraham, la loi ; mais nous ne voulons rien de Christ, ni de son Évangile ; et le cri des chrétiens devait être : Christ, la croix, l'Évangile ; mais nous ne voulons rien de la loi du Père. Pour dénoncer cette hérésie qui devait bientôt naître dans l'Église, le Maître parla ainsi à ses disciples devant une grande multitude dans le premier de ses sermons rapportés dans le Nouveau Testament :

« Ne croyez pas que je sois venu anéantir la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu les anéantir, mais les accomplir. Car je vous dis, en vérité, que jusques à ce que le ciel et la terre soient passés, un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi, ne passera point, que toutes ces choses ne soient faites. Celui donc qui aura violé l'un de ces petits commandements, et qui aura enseigné ainsi les hommes, sera tenu le plus petit au royaume des cieux ; mais celui qui les aura faits et enseignés, sera tenu grand au royaume des cieux. » Matth. 5 : 17-19.

Ces paroles d'avertissement de notre Seigneur sont très à propos. De longues explications ne sont pas nécessaires pour en faire connaître le sens. L'histoire de l'Église montre que plusieurs hommes qui ont passé pour des personnes illustres et pieuses, ont traité la loi de Dieu comme si elle était de peu de conséquence ; et la présente controverse concernant cette loi donne une force spéciale à ces paroles du Maître.

Jésus n'est pas venu comme législateur. Il n'a jamais prétendu qu'il devait donner une loi qui remplacerait celle de son Père. Le Père en parlant du Fils, dit: «Il leur dira tout ce que je lui aurai commandé.» Deut. 18: 18. «Jésus leur répondit, et dit: Ma doctrine n'est pas de moi, mais elle est de celui qui m'a envoyé.» Jean 7: 16. «Vous connaissez alors que c'est moi, et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ces choses ainsi que mon Père m'a enseigné.» Chap. 8: 28. «Et la parole que vous entendez n'est point ma parole, mais c'est celle du Père qui m'a envoyé.» Chap. 14: 24.

Considérons maintenant la question grave que fait le grand apôtre des Gentils concernant la loi de Dieu et la foi de Jésus: «Anéantissons-nous donc la loi par la foi? Non sans doute; mais au contraire nous affermissons la loi.» Rom. 3: 30. Cette question touche le point de différence entre nous et les hommes de nos jours qui enseignent que l'Évangile du Fils anéantit la loi du Père. Paul répond à cette question par ces paroles expressives: «Non sans doute; mais au contraire nous affermissons la loi.» J. W.

LE SABBAT DANS LA PROPHEÉTIE.

Second Article.

LE SCAEU DU DIEU VIVANT.

QUE devons-nous donc entendre par ce sceau, qui est une figure ou un symbole? Le sceau d'un monarque terrestre est ce qui rend valides les lois et les décrets qu'il promulgue; c'est ce qui montre son titre à la royauté, le territoire de sa domination, et le droit qu'il a de régner.

Or, le Sabbat est ce qui rend la loi de Dieu valide; c'est la seule partie de la loi qui fait connaître le législateur, et qui distingue l'auteur de la loi des autres dieux. Le Sabbat le désigne comme étant l'Éternel ton Dieu, le Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qui est en eux; et ainsi il nous donne son titre à la royauté, le territoire de sa domination, et le droit qu'il a de régner. Le Sabbat peut donc être proprement nommé le sceau de Dieu. De plus, les mots sceau et signe sont appliqués à la même chose, (Rom. 4: 11), ce qui montre qu'ils ont la même signification, et il nous est dit quatre fois dans la sainte Ecriture que le Sabbat est un signe entre Dieu et son peuple.

Voici les textes où le Sabbat est ainsi désigné: Ex: 31: 43, 17. «Certes, vous garderez mes Sabbats; car c'est un signe entre moi et vous en vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Éternel qui vous sanctifie... C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité; car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre, et il a cessé au septième et s'est reposé.» Ezéch. 20: 12, 20. «Je leur donnai aussi mes Sabbats, pour être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis l'Éternel qui les sanctifie.» «Sanctifiez mes Sabbats, et ils seront un signe entre moi et vous, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel, votre Dieu.»

Sans le quatrième commandement nous ne pourrions pas dire par la loi morale, quel est le Dieu qui a donné les dix commandements. Supposons que nous soyons parmi les païens et que nous voulions leur faire abandonner leurs idoles pour servir le vrai Dieu, et que nous nous servions du déclogue dans ce but; nous commencerions par le premier commandement: «Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face;» et ils nous répondraient: «Qui est le dieu que nous devons adorer?» Incapables de les convaincre par ce précepte, nous lirions le deuxième commandement: «Tu ne te feras point d'image taillée...» «Car je suis l'Éternel ton Dieu;» et ils nous demanderaient encore: «Qui est le Dieu qui commande notre obéissance?» Trouvants dans ces deux efforts, nous lirions le précepte suivant: «Tu ne prendras point, le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain.» «Oh! nous répondraient-ils, nous ne voudrions pas prendre le nom de notre dieu en vain.» Jusqu'ici nous n'avons pu les convaincre. Ces commandements sont bons à leur place; mais leur but n'est pas de montrer quel est le vrai Dieu. Nous passons sous silence le quatrième commandement; car il y en a qui disent que ce commandement a été aboli. Et le cinquième commandement est le seul précepte de la seconde table de la loi qui mentionne le nom de Dieu. Nous dirions donc aux païens d'honorer leurs parents, afin que leurs jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel leur Dieu leur donne; et cette fois ils nous disent: «Nos dieux nous commandent ce devoir, et de plus ce sont eux qui nous ont donné notre terre. Nous les avons consultés avant d'aller dans nos batailles contre nos ennemis; et ils nous ont donné des instructions que nous avons suivies, en regardant à eux; et ils nous ont exaucés.» Que ferons-nous à présent? Laisserons-nous ces pauvres païens sans leur donner les vrais moyens de déterminer quel est le Dieu dont nous leur parlons? Il ne nous reste que le quatrième commandement.

Si ce précepte ne leur fournit pas ce moyen, la loi est imparfaite; car elle ne montre pas clairement qui est l'auteur. Retournons à ce commandement méprisé: «Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier. Tu travailleras six jours, et tu feras toute ton œuvre; mais le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu...»

Nous n'avons pas encore l'information que nous désirons. Nous lisons encore: «Car l'Éternel a fait en six jours les cieux, la terre, la mer, et tout ce qui est en eux et s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos, et l'a sanctifié.» Ah! voici ce que nous voulions savoir. C'est l'Éternel, notre Dieu, le Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qui est en eux, qui a donné cette loi, et qui exige notre obéissance. Il nous a créés, et il a le droit de nous gouverner et de régner par toute la terre, qui est le territoire de sa domination.

Aussi lorsque les écrivains sacrés veulent distinguer le vrai Dieu des autres dieux, ils se servent de ces grandes vérités du quatrième commandement. David dit: «Car tous les dieux des peuples ne sont que des idoles; mais l'Éternel a fait les cieux.» Ps. 96: 5. «Pourquoi diraient les nations: Où est maintenant leur Dieu? Certes notre Dieu est aux cieux; il fait tout ce qu'il lui plaît. Leurs dieux sont des dieux d'or et d'argent, un ouvrage de main d'homme. Ils ont une bouche, et ne parlent point; ils ont des yeux, et ne voient point; ils ont des oreilles, et n'entendent point; ils ont un nez, et ils n'en flairent point; des mains, et ils n'en touchent point; des pieds, et ils n'en marchent point; et ils ne rendent aucun son de leur gosier. Que ceux qui les font, et tous ceux qui s'y confient, leur soient faits semblables. Israël, confie-toi en l'Éternel; il est le secours et le bouclier de ceux qui se confient en lui... Vous êtes bénis de l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre.» Ps 115: 2-45. Jérémie s'accorde avec David, lorsqu'il dit: «Vous leur direz ainsi: Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre, périront de la terre et de dessous les cieux. Mais l'Éternel est celui qui a fait la terre par sa vertu, qui a formé le monde habitable par sa sagesse, et qui a étendu les cieux par son intelligence.» Jér. 10: 11, 12.

Mais écoutons le grand apôtre des Gentils, et suivons-le à Lystré, où l'on voulait lui sacrifier, et dans la ville d'Athènes, qui était entièrement donnée à l'idolâtrie. «O hommes! pourquoi faites-vous ces choses? Nous sommes aussi des hommes, sujets aux mêmes passions que vous; et nous vous annonçons que de ces choses vaines vous vous convertissiez au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer, et toutes les choses qui y sont;» «Paul, étant donc au milieu de l'Aréopage, leur dit: Hommes athéniens, je vous vois comme trop dévots en toutes choses. Car, en passant et en contemplant vos dévotions, j'ai trouvé même un autel sur lequel était écrit: AU DIEU INCONNU. Celui donc que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. Le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples faits de main.» Actes 14: 15; 17: 22-24. Si les hommes eussent toujours gardé le Sabbat, ils n'auraient jamais oublié le vrai Dieu, et l'idolâtrie n'aurait jamais existé dans le monde.

Mais il y en a qui diront: «Nous ne sommes pas des idolâtres, et par conséquent nous n'avons pas besoin du Sabbat.» A quoi nous répondrons: Si le Sabbat est bon pour guérir de l'idolâtrie, l'est aussi pour nous empêcher de retourner à l'idolâtrie après que nous en avons été délivrés. Mais nous craignons qu'il y ait plus d'idolâtrie parmi ceux qui prétendent croire au vrai Dieu qu'on se l'imagine d'abord.

La convoitise, c'est de l'idolâtrie spirituelle, et cette sorte d'idolâtrie est plus dangereuse que celle des païens. Il n'est pas nécessaire de nous agenouiller devant un veau d'or ou devant le bois et la pierre, pour avoir des idoles. Si nous donnons à nos amis, à nos biens, à nos habillements, à l'estime de nos semblables, ou à quelque autre chose que ce soit, nos meilleures affections, nous sommes des idolâtres, et nous avons besoin du Sabbat pour porter nos pensées et nos affections vers le Créateur de toutes choses, afin que nous nous abaissions dans la poussière devant lui, et que nous l'exalions dans nos cœurs et dans nos pensées, et lui rendions l'amour et le service qui lui appartient. La question du Sabbat est propre à développer notre amour envers Dieu.

Il y en a qui sont portés à garder certains commandements par pur égoïsme: parce qu'il est de leur propre intérêt d'agir ainsi, et s'ils faisaient autrement, ils agiraient contre l'opinion publique, et perdraient l'honneur qui vient des hommes, ou quelque autre avantage temporel, et seraient peut-être punis. Mais il en est peu qui se décideront à observer le Sabbat en vue de tels motifs. Et nous voyons la sagesse de Dieu en réservant le Sabbat pour éproner son peuple toujours poussé à l'égoïsme et à l'formalisme.

L'importance du quatrième commandement se voit dans ce fait, que si nous gardons le Sabbat selon l'esprit ainsi que selon la lettre, nous observerons tous les autres commandements. Le Sabbat inclut les principes de la reconnaissance et de l'amour. Il présente à notre esprit le grand fait que Dieu est l'auteur de notre existence, et que nous lui devons tout; et ce fait renferme l'obligation d'aimer Dieu d'un amour suprême.

Mais nous ne pouvons pas aimer Dieu ainsi, sans aimer nos semblables comme nous-mêmes. Ils sont les créatures de Dieu aussi bien que nous, et ont les mêmes droits que nous avons. Or, si nous aimons Dieu d'un amour suprême, nous ne le déshonorons pas en acceptant d'autres dieux à sa place, ou en faisant des images taillées pour les adorer, ou en prenant le nom de l'Éternel notre Dieu en vain, ou en profanant solennement son saint Sabbat. Ainsi nous garderons les quatre premiers commandements. Et si nous aimons Dieu suprêmement et notre prochain comme nous-mêmes, nous honorons nos parents et nos supérieurs, et aurons égard à la vie, à la chasteté, aux biens, à la réputation, et à tous les intérêts d'autrui; et ainsi nous garderons les six derniers commandements.

Il est maintenant facile de comprendre pourquoi le Seigneur, dans sa Parole, attache tant d'importance à l'observance du Sabbat. Quand Dieu fit sortir les enfants d'Israël du pays d'Égypte, afin qu'ils observassent ses lois, il les éprouva par le Sabbat; et quand les Israélites eurent abandonné l'Éternel en transgressant sa loi, Il leur dit que s'ils sanctifiaient le Sabbat, Jérusalem serait habitée à toujours, mais que s'ils le violaient, Jérusalem serait détruite. Jér. 17. Il est évident que le Sabbat a une relation intime avec le reste de la loi, et que nous ne pouvons pas insister trop sur l'importance de l'observer. Il sert de clef à la loi de Dieu.

C'est le lien d'or qui unit l'homme à son Créateur, et les obligations que nous devons à Dieu à celles que nous devons à nos semblables.

L'œuvre de restaurer le Sabbat à sa propre place dans la loi est commandée dans Esa. 8: 16. «Empaquette le témoignage, cachette la loi parmi mes disciples.» *Empaqueter* veut dire mettre ensemble, serrer; ce qui montre qu'une ou plusieurs parties du témoignage, ou de la loi (qui est le seul témoignage que Dieu ait jamais prononcé en personne) avaient été négligées. Cacheter la loi signifie y mettre le cachet ou le sceau. Et cette prophétie est accomplie par les disciples (nom familier donné aux chrétiens, dans le Nouveau Testament) au temps où on attend l'Éternel, et où plusieurs sont coupables d'aller aux morts pour les vivants, au lieu de s'enquérir de Dieu. Versets 17, 19.

La même classe de personnages qui, dans Apoc. 7, ont le sceau de Dieu sur leurs fronts, sont représentés dans Apoc. 14: 1, comme ayant le nom du Père écrit sur leurs fronts; ce qui est une preuve évidente que «le sceau du Dieu vivant;» et «le nom du Père» se rapportent à la même chose; et c'est le quatrième commandement qui contient le nom significatif de Dieu, comme auteur de la loi, et comme ayant le droit de régner.

Le fait que ceux qui sont marqués du sceau de Dieu appartiennent aux douze tribus d'Israël, n'est pas contre notre application de la prophétie que nous considérons. Pourquoi ne pourrions-nous pas appartenir aux douze tribus d'Israël aussi bien qu'à Israël? Jacques adresse son épître aux douze tribus, (Jacq. 1: 1); et il écrit surtout pour le bénéfice des chrétiens qui vivraient immédiatement avant la deuxième venue de Christ. Jacq. 5: 3, 5, 8. Paul jette du jour sur ce sujet dans Rom. 11, en comparant Israël à un olivier franc, et les Gentils à un olivier sauvage. «QUELQUES-UNES» des branches de l'olivier franc ont été retranchées à cause de leur incrédulité; et des branches de l'olivier sauvage ont été entées à leur place. Mais le retranchement a eu lieu, non au temps d'Abraham et d'Isaac, ni au temps de Jacob, ni au temps des douze patriarches, mais lorsque l'arbre se fut acéré abondamment, au temps de Christ et des apôtres, et *au bout des branches adjacentes* qui, comme l'arbre croissant, sont sorties des branches principales; de sorte que l'arbre, ainsi que ses branches principales, les douze tribus d'Israël, demeure dans le plan de Dieu. Il est donc clair que ceux qui ont été entés dans l'olivier franc font partie d'Israël, et que l'ensemble des croyants (la vraie postérité d'Abraham, l'Israël de Dieu) composait les douze tribus d'Israël. C'est ainsi que «TOUT Israël sera sauvé.» De plus, quand, en vertu des lois de naturalisation sous l'Évangile, nous Gentils, qui n'avons rien de commun avec la république d'Israël, ne sommes plus des étrangers, «ni des gens de dehors, mais les concitoyens des saints» (Eph. 2: 11-19), nous sommes de vrais Israélites, et appartenons aux douze tribus. Enfin, les noms des douze tribus sont écrits, non sur les fondements de la nouvelle Jérusalem, mais sur ses portes (Apoc. 21), par lesquelles les saints entrèrent.

Nous vus sur le sceau de Dieu seront mieux appréciés si nous examinons brièvement le sujet de

LA MARQUE DE LA BÊTE.

Cette marque est rendue obligatoire sous peine de châtiements sévères dans Apoc. 13, après que la bête a reçu une plaie mortelle, et qu'elle en a, néanmoins, été guérie. Versets 3, 10, 12, 14. En même temps le nom ou sceau de Dieu est écrit sur la front de ses serviteurs; car, après leur délivrance, ils ont représentés comme se tenant sur la montagne de Sion avec le nom de Dieu sur leur fronts, chantant un cantique de triomphe, ayant obtenu la victoire sur la bête, sur sa marque, etc. Comparez Apoc. 14: 1-3; Apoc. 15: 1-3. La même vérité qui leur avait été préchée sur la terre dans leur lutte avec la bête, sa marque et son image, est signalée lorsqu'ils sont délivrés de toutes leurs épreuves, et qu'ils jouissent de leur glorieuse récompense pour tous leurs travaux. En vue du grand danger dans lequel se trouve le peuple de recevoir la marque de la bête, d'adorer la bête, etc., Dieu dans le troisième message d'Apoc. 14, menace d'envoyer de terribles jugements sur ceux qui adorent la bête et son image, et prennent sa marque sur leurs fronts. Voici le message en question, qui est suivi de la venue du Fils de l'homme:

«Et un troisième ange suivit ceux-là, disant à haute voix: Si quelqu'un adore la bête et son image, et qu'il en prenne la marque sur son front, ou en sa main; celui-là aussi boira du vin de la colère de Dieu, du vin pur versé dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté de feu et de soufre devant les saints anges, et devant l'Agneau. Et la fumée de leur tourment montera aux siècles des siècles; et ceux-là n'auront nul repos ni jour ni nuit, qui adorent la bête et son image, et qui prennent la marque de son nom. Ici est la patience des saints; ici sont ceux qui gardent les commandements de Dieu et la loi de Jésus.» Apoc. 14: 9-12.

Dieu ne permettra pas que des jugements aussi terribles que ceux qui sont ici prononcés, tombent sur les hommes sans qu'ils en connaissent d'abord la cause. C'est pourquoi nous croyons qu'il est possible de savoir ce qu'est la bête dont il est ici parlé, et ce que c'est qu'adorer la bête, et prendre sa marque sur le front, etc. Nos limites ne nous permettent pas d'aller au-delà de ces points. Pour une explication plus étendue de ce message, le lecteur est renvoyé à nos ouvrages sur les messages d'Apoc. 14.

4° *Ce qu'est la bête.* La bête dans ce passage est la même que celle d'Apoc. 13: 1-10, à laquelle le dragon roux, ou Rome païenne, qui se tenait devant la femme (l'Église) pour dévorer son enfant (Jésus) dès qu'il serait né (Apoc. 12: 4-5), donna son trône, ou le siège de son empire, la ville de Rome, sa puissance et une grande autorité. Apoc. 13: 2.

La plupart des protestants s'accordent en appliquant ce symbole à Rome papale dont le chef occupait la même ville qu'occupaient les empereurs païens.

LES SIGNES DES TEMPS

«Heureux ceux qui font ses commandements.»

BALE (SUISSE), JUILLET 1877

JAMES WHITE,
J. N. ANDREWS,
URIAH SMITH, RÉDACTEURS

PENSÉES SUR LE LIVRE DE DANIEL.

EXPLICATION DU CHAPITRE 2: 41, 42.

VERSETS 41, 42. «Et quant à ce que tu as vu que les pieds et les orteils étaient en partie de terre et partie de fer, c'est que le royaume sera divisé; et il y aura en lui de la force du fer, selon que tu as vu le fer mêlé avec la terre de potier; et ce que les orteils des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, c'est que ce royaume sera en partie fort et en partie faible.»

Les éléments de faiblesse, symbolisés par la terre appartiennent aux pieds comme aux orteils. Rome avant sa division en dix royaumes, perdit la ténacité de fer qu'elle possédait à un haut degré, durant les premiers siècles de son existence. Le luxe, avec son accompagnement de dégénérescence et de mœurs efféminées, le destructeur des nations aussi bien que des individus, commença à corroder et à affaiblir ses nerfs d'acier, et prépara la voie à sa dislocation subséquente en dix royaumes.

Il se présente ici une question toute naturelle: Les orteils de cette statue représentent-ils les dix divisions de l'empire romain? A toute personne aimant sincèrement une interprétation directe de la Parole de Dieu, à toute personne qui aime la vérité, ce n'est pas une chose peu étonnante qu'un doute puisse être soulevé ici. Prendre les dix orteils comme représentant les dix royaumes dans lesquels Rome fut divisée, est si facile, si plausible et si naturel, qu'il faut faire un grand effort pour le comprendre autrement. Un tel effort a été fait par quelques personnes — par tous les Catholiques romains et par ces Protestants qui ont été rendus stupides par le vin des erreurs de Rome.

Il nous est justement tombé entre les mains, un volume de H. Cowles, D. D. qui, comme le plus récent, peut être pris préférentiellement à d'autres comme représentant ce côté de la question. L'écrivain donne ses raisons avec une érudition étendue et une grande habileté. Il est d'autant plus à regretter que ces talents sont employés à la propagation de l'erreur, et à dérouter celui qui recherche avec soin, et qui désire connaître où il en est dans le cours du temps.

Nous pouvons noter brièvement sa manière de voir. A savoir, 1° Que le troisième royaume était la Grèce, seulement du vivant d'Alexandre. 2° Que le quatrième royaume était celui de ses successeurs. 3° Que le temps extrême qui pouvait atteindre le quatrième royaume était la manifestation du Messie, car, 4° Le Dieu du ciel a fait paraître son royaume; et c'est alors que la petite pierre frappe la grande statue à ses pieds, et commence à l'écraser.

Nous ne pouvons consacrer beaucoup d'espace à réfuter cette opinion.

1° Nous pourrions aussi bien confiner l'empire de Babylone au seul règne de Nabucadnetsar ou celui de Perse au seul règne de Cyrus que de confiner le troisième, la Grèce, au règne d'Alexandre.

2° Les successeurs d'Alexandre ne constituèrent pas un autre royaume, mais une continuation du même ou division grecque de la statue. Car dans cette prophétie, la succession des royaumes se fait par conquête. Quand la Perse eut conquis Babylone, on eut le second empire, et quand la Grèce eut conquis la Perse, le troisième. Mais les quatre successeurs d'Alexandre (ses quatre principaux généraux) ne conquièrent pas son empire et n'en élevèrent point d'autre à sa place; ils divisèrent simplement entre eux l'empire qu'Alexandre avait conquis, et leur avait laissé tout prêt entre leurs mains.

«Chronologiquement» dit le prof. C. «le quatrième empire doit succéder immédiatement à Alexandre, et s'étendre entièrement entre lui et la naissance de Christ.»

Chronologiquement, répliquons-nous, il

ne doit rien faire de cela, car la naissance de Christ n'était pas l'introduction du cinquième royaume comme on le verra en temps convenable. Il oublie de considérer ici presque toute la durée de la troisième division de la statue, la confondant avec la quatrième et ne donnant point de place à l'état de division de l'empire grec comme cela est symbolisé par les quatre têtes du léopard, au chap. 7, et par les quatre cornes du bouc, au chap. 8.

«Quant au territoire» continue le prof. C. «il (le quatrième royaume) doit être cherché dans l'Asie occidentale et non point en Europe; en général, sur le même territoire que le premier, le second et le troisième.» Nous demandons, pourquoi pas en Europe? Chacun des trois premiers royaumes possédait un territoire qui était le sien propre. Pourquoi pas le quatrième? L'analogie exige qu'il en soit de même. Et le troisième royaume n'était-il pas un royaume européen? Ne s'éleva-t-il pas sur le territoire européen, et ne prit-il pas son nom du pays de son origine? Alors pourquoi ne pas aller un degré plus à l'ouest pour chercher la place où peut se trouver le quatrième grand royaume? Et comment la Grèce a-t-elle jamais occupé le territoire du premier et du second royaume? Par comté seulement. Et Rome fit la même chose. De là Rome, comme quatrième royaume, répond aux conditions territoriales du professeur C., aussi bien que la Grèce comme troisième royaume.

«Politiquement» ajoute-t-il «il doit succéder immédiatement à l'empire d'Alexandre..... changeant la dynastie, mais non pas les nations.» L'analogie est ici de nouveau contre lui. Chacun des trois premiers royaumes se distinguait par sa propre nationalité. Les Perses n'étaient pas le même peuple que les Babyloniens, et les Grecs les mêmes que l'une des deux premières nations qui les ont précédées. Maintenant l'analogie exige que le quatrième royaume, au lieu d'être composé d'un fragment de cet empire grec, possède sa propre nationalité, entièrement distincte des trois autres. Et nous trouvons cela chez les Romains, et chez eux seuls. Mais,

3° La grande erreur qui est à la base de tout ce système de fausse interprétation, est la vaine théorie des commentateurs errants que le royaume de Dieu a été établi au premier avènement de Christ. On peut aisément voir combien est fatale à cette théorie l'admission que le quatrième empire est Rome. Car ce devait être après la division de cet empire que le Dieu du ciel établirait son royaume. Mais la division de l'empire romain en dix parties ne fut pas accomplie avant l'année 483 ap. J.-C.; conséquemment le royaume de Dieu ne pouvait avoir été établi près de cinq cents ans avant. Par conséquent, Rome ne doit pas, quoiqu'elle réponde admirablement à la prophétie dans tous ses détails, être prise pour le royaume en question. Il faudrait maintenant à tout hasard que le royaume de Dieu fut établi aux jours où Christ était sur la terre.

Tel est le fond sur lequel semble reposer le raisonnement de nos opposants. Et c'est justement pour maintenir cela que notre auteur réduit le troisième grand empire du monde à l'insignifiante période d'environ huit ans! Pour cela il essaye de prouver que le quatrième empire était dans son plein pouvoir pendant une période où la providence de Dieu poursuivait l'accomplissement du troisième. Dans ce but, il présume de fixer les dates entre lesquelles nous devons rechercher le quatrième, quoique la prophétie ne fixe aucune date, et alors quel que soit le royaume qu'il trouve dans le temps spécifié, il le met à la place du quatrième royaume, et essaye de forcer la prophétie à s'y accommoder, entièrement négligent de ce qui pourrait se trouver au-delà de cette faible limite, répondant mieux à l'accomplissement du récit prophétique. Une telle manière de faire est-elle logique? Le temps doit-il d'abord être déterminé? Non; les royaumes sont les grands traits de la prophétie; et nous devons y regarder; et quand nous les avons trouvés, prenons-les où ils se trouvent. Laissons-

les indiquer le temps, et non point le temps les indiquer.

Mais cette manière de voir, qui est cause de toute cette confusion est une fausse doctrine. Christ n'a pas frappé la statue à son premier avènement. Examinons.

Quand la pierre frappe la statue en ses pieds, elle est brisée et mise en pièces. La violence est employée. L'effet est immédiat. La statue devient comme du chaume. Qu'arrive-t-il alors? Est-elle absorbée par la pierre, et graduellement incorporée en elle? Rien de pareil. Elle est dissipée, enlevée, comme une matière incompatible et sans valeur, et il ne fut plus trouvé de place pour elle. Le terrain est entièrement débarrassé, nettoyé; et alors la pierre devient une grande montagne qui remplit toute la terre. Maintenant quelle idée attacherons-nous à cet acte de frapper et de mettre en pièces? Est-ce une œuvre modérée, paisible, tranquille; ou une manifestation de vengeance et de violence? Comment les royaumes de la prophétie succéderont-ils les uns aux autres? Ce fut par la violence et le fracas des batailles, le choc des armées, et les bruits de guerres. Les bruits confus et les vêtements tachés de sang racontaient la force de la violence avec laquelle une nation avait été assujettie à une autre. Et pourtant ceci n'est pas encore appelé «frapper et mettre en pièces.»

Quand la Perse conquiert Babylone, et que la Grèce conquiert la Perse, il n'est dit d'aucun de ces empires conquis qu'il ait été mis en pièces, quoique froissé sous le pouvoir accablant d'une nation hostile. Mais quand nous atteignons le cinquième royaume, la statue est brisée avec violence; elle est réduite en pièces, et tellement écrasée et effacée qu'il n'est trouvé aucune place pour elle. Et maintenant, que comprendrons-nous par ces choses? Nous devons comprendre qu'il y a ici une scène qui a lieu avec une violence, une force, une puissance telle que la lutte d'une nation contre une autre dans le bruit des batailles, n'est pas digne d'y être comparée. La conquête d'une nation par une autre dans les hasards de la guerre est une scène de paix et de quiétude en comparaison de celle qui a lieu quand la statue est mise en pièces par la pierre détachée de la montagne sans main.

Mais quel est le coup dont est frappée la statue rendu par le moyen de la théorie que nous avons signalée? — Oh! l'introduction paisible de l'Evangile de Christ! la tranquille diffusion de la lumière de la vérité! le recueillement de quelques personnes parmi les nations de la terre pour être prêtes en obéissant à la vérité pour sa seconde venue et son règne! la calme et modeste formation d'une église chrétienne — église qui a toujours été persécutée et opprimée par les pouvoirs arrogants et triomphants de la terre jusqu'à nos jours! Et cela serait frapper la statue? ce serait la briser en pièces, et enlever violemment ses restes épars de dessus la surface de la terre?

Quelle absurdité pourrait être plus absurde? Y eut-il jamais deux événements plus dissemblables? Ent-on pour objet de trouver deux scènes exactement opposées l'une à l'autre, on les eût pleinement trouvées dans la comparaison de ces deux événements; mais que quelqu'un puisse prétendre que ce sont un seul et même événement est une de ces anomalies du raisonnement humain; ou plutôt, c'est une des plus impardonables contradictions auxquelles l'homme veut parfois avoir recours pour sauver une théorie.

Après cette digression, nous re prenons nos recherches. Les orteils représentent-ils les dix divisions de l'empire romain? Nous répondons, oui; parce que, 1° La statue du chapitre 2, est exactement parallèle à la vision des quatre bêtes du chap. 7. La quatrième bête du chapitre 7 représente le même pouvoir que les jambes de fer de la statue. Les dix cornes de la bête correspondent certainement aux dix orteils de la statue, et il est pleinement déclaré que ces dix cornes sont dix rois qui s'élèveront; et ils sont tout aussi indépendants que les bêtes elles-mêmes; car il est parlé des bêtes de la même manière; c'est-à-dire comme «quar-

rois qui s'élèveront de la terre.» Verset 17. Ces paroles n'indiquent pas une suite de rois successifs, mais des rois ou royaumes qui existent contemporanément; car trois d'entre eux furent arrachés par la petite corne. Il est hors de controverse que les dix orteils représentent les dix royaumes. 2° Nous avons vu que dans l'interprétation de la statue, Daniel se sert des mots rois et royaumes indifféremment, le premier représentant la même chose que le dernier. Au verset 41, il dit qu'au temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume.

Ceci montre qu'au temps où le royaume de Dieu sera établi, il y aura plusieurs rois contemporains. Cela ne peut se rapporter aux quatre royaumes précédents; car il serait absurde d'user d'un tel langage en parlant d'une race de rois successifs, puisque ce serait pendant les jours du dernier seulement, non point pendant les jours d'aucun des précédents, que le royaume de Dieu serait suscité.

Ici donc, se présente une division, et qu'avons-nous pour l'indiquer? Rien, si ce n'est les orteils de la statue. A moins qu'ils ne le fassent, nous sommes laissés entièrement dans les ténèbres aussi bien quant à sa nature que quant à son étendue. Comme une telle interprétation rejeterait une partie de la prophétie, nous sommes portés à tirer cette conclusion que les dix orteils de la statue dénotent les dix parties dans lesquelles fut divisé l'empire romain entre les années 356 et 483 de notre ère, conquises et respectivement occupées par les Huns, les Ostrogoths, les Visigoths, les Francs, les Vandales, les Suèves, les Burgundes, les Hénales, les Anglo-Saxons et les Lombards. Cette énumération des dix royaumes est celle que donne Machiavel, dans son histoire de Florence, livre 4, qui est, dit le docteur Hales, «la meilleure parce que c'est l'autorité la plus exempte de préjugés.» Les dates sont données par l'évêque Lloyd; et elles sont toutes approuvées par l'évêque Newton, Faber et le Dr Hales.

Lorsqu'on présente cette opinion que les dix orteils de la statue dénotent dix royaumes qui s'élèvent de l'empire romain, nous rencontrons souvent l'objection que Rome, avant ses divisions en dix royaumes, était divisée en deux parties, l'empire d'Orient et l'empire d'Occident, correspondant aux deux jambes de la statue, et que les dix royaumes s'élèveront de la partie occidentale, de sorte que s'ils étaient représentés par les orteils, nous devrions avoir dix orteils à un seul pied de la statue, et rien à l'autre; ce qui ne serait pas naturel et soutenable.

L'erreur qui forme la base de cette objection, consiste à voir dans les deux jambes de la statue la séparation de l'empire romain en partie occidentale et en partie orientale. Il y a plusieurs objections à faire contre cette idée.

1° Rome, dès le commencement de son histoire est représentée par les deux jambes; et si cela dénotait une division, il aurait fallu qu'elle fût divisée dès le commencement de la carrière. Cette affirmation est appuyée par les autres symboles. Ainsi la division en deux éléments du royaume des Perses représentés par les cornes du bélier, la position de l'ours sur un côté, et peut-être les deux bras de la statue, existaient dès le commencement. La division de l'empire des Grecs, indiquée par les quatre cornes du bouc, et les quatre têtes du léopard indiquaient sa manière d'exister sans les huit premières années de son histoire après son introduction dans la prophétie. Ainsi Rome aurait dû être divisée dès le commencement, si les jambes dénotaient une division, au lieu de former un tout uni pendant près de six cents ans, et d'être divisé en partie occidentale et orientale seulement quelques années avant sa dislocation en dix royaumes.

2° Une telle division en deux parties n'est jamais indiquée par les autres symboles sous lesquels Rome est représentée dans le livre de Daniel; par exemple, la grande et terrible bête de Dan. 7, et la petite corne du chapitre 8. Ainsi, il est raisonnable de conclure que ce n'était point le dessin de la statue de représenter une telle division.

3^e. Chacune des quatre monarchies avait son territoire particulier, qui était son royaume propre, et où nous devons rechercher les premiers événements de son histoire, indiqués par le symbole. Nous ne devons pas, par conséquent, rechercher les divisions de l'empire romain sur le territoire occupé premièrement par Babylone, ou la Perse ou la Grèce, mais sur le territoire propre au royaume de Rome, qui fut ce qu'il est finalement appelé comme empire d'Occident. Rome conquit le monde; mais le royaume de Rome proprement dit était à l'ouest de la Grèce. C'était ce que représentaient les deux jambes de fer. Ici nous cherchons les dix royaumes; et nous les y trouvons. Nous ne sommes pas obligés de mutiler ou de défigurer le symbole pour en faire une représentation propre et convenable des événements historiques. U. S.

IL N'Y A POINT D'AVÈNEMENT DE CHRIST INVISIBLE ET INSENSIBLE

DANS notre dernier numéro, frère Gabert de Valence, France, énumère certaines doctrines qui prévalent dans quelques parties de l'Europe, et qu'il nous demande d'examiner à la lumière de la Bible. Nous nous proposons de répondre à sa requête en donnant quelques courts articles relatifs aux points les plus importants qui nous sont présentés. Nous invitons ceux qui ont adopté ces doctrines à prêter leur attention à notre réponse. Ils n'auront pas l'occasion de se plaindre que nous combattons leurs doctrines injustement ou que nous en parlions avec invectivité.

La première doctrine qui est mentionnée est que lorsque Christ viendra, il ôtera son Eglise sans que le monde en sache rien, et que ce ne sera connu que par le fait que les enfants de Dieu ne pourront être trouvés. Cette doctrine est la principale pierre angulaire de la théorie que notre frère Gabert nous a prié d'examiner, et si ceci n'est pas vrai, le système comme tel est certainement erroné. Nous avons déjà parlé de cette première doctrine, mais il devient maintenant nécessaire que nous donnions de nouveaux arguments.

La première grande objection contre la doctrine d'un avènement de Christ invisible et silencieux, est que la Bible ne révèle nulle part une telle doctrine. Ceci est une objection fatale, mais il y a une seconde objection encore plus forte que celle-ci. C'est que la Bible affirme justement l'opposé de cette doctrine. Voici les paroles de Paul:

1 Thess. 4: 15-17. «Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur: que nous qui vivrons et restons à la venue du Seigneur, ne préviendrons point ceux qui dorment. Car le Seigneur lui-même, avec un cri d'exhortation, et une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel; et ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement; puis nous qui vivrons et qui restons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.»

Ceci est une description de la manière dont Christ prendra à lui les siens. 1. Il viendra les prendre lui-même. 2. Il ne viendra pas silencieusement, mais sa venue sera «avec un cri d'exhortation et une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu.» 3. Tous les justes morts ressusciteront. 4. Tous les justes vivants avec tous les saints qui seront ressuscités, seront enlevés pour aller à la rencontre de Christ en l'air.

Il est impossible de nier que ce soit la manière et le temps du rassemblement des saints par Christ. Quand cela arrive, Paul, et l'Eglise de Thessalonica et tous les justes morts et tous les justes vivants y auront part. Maintenant nous demandons s'il est possible que de telles choses arrivent et que le monde n'en sache rien?

Si Paul avait fait la déclaration suivante que la voix de l'archange et la trompette de Dieu qui éveillera les justes morts sur la face de toute la terre, quand Christ viendra pour ses saints ne sera pas entendue d'aucun inconverti vivant à cette époque, ce serait notre devoir de le croire, quoique une telle déclaration eût mis notre foi à une grande épreuve. Mais il n'a rien dit de pareil. Et comment peut-on demander de croire une telle doctrine, quand elle n'a pour fondement que la simple conjecture, l'opinion, ou la théorie de quelques docteurs de nos jours?

Nous avons vu que Paul enseigne que

les justes seront ressuscités d'entre les morts quand Christ viendra rassembler ses saints. Cela est ainsi affirmé dans 1 Cor. 15: 23. «Ceux qui sont de Christ seront vivifiés en son avènement.» Lisons maintenant ce qu'il dit concernant la résurrection des justes. «Voici, je vous dis un mystère: Nous ne dormirons pas tous, mais nous serons tous transmés, en un moment, et en un clin d'œil, à la dernière trompette; car la trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transmés.» 1 Cor. 15: 51, 52. C'est la résurrection dont parle Paul dans 1 Thess. 4: 16. Ce n'est pas un événement qui ait lieu silencieusement, car la trompette de Dieu sonnera. Mais il y a quelque chose qui est plus spécialement digne de notre attention dans ce texte. Il nous dit que la trompette qui éveillera les justes est la dernière trompette. Par conséquent, nous savons que la trompette qui sonnera quand Christ viendra recevoir son Eglise est la dernière trompette. Il ne peut y avoir de trompette après la dernière trompette. Nous lirons maintenant les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ dans Matth. 24: 30, 31. «Et alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel. Alors aussi toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine, et verront le Fils de l'homme venant dans les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande gloire. Et il enverra ses anges, qui, avec un grand son de trompette, assembleront ses élus, des quatre vents, depuis l'un des bouts des cieux jusques à l'autre bout.»

Ici nous avons la déclaration du Sauveur que les habitants de la terre le verront quand il descendra, et qu'alors il enverra ses anges avec un grand son de trompette pour rassembler ses élus. Ce texte aurait dû être suffisant par lui-même pour prévenir les hommes contre l'enseignement que Christ viendrait rassembler ses saints silencieusement et invisiblement. Mais les partisans de cette théorie disent que les élus ne comprennent pas l'Eglise de Dieu, mais que ce sont seulement les Juifs qui seront convertis après que l'Eglise aura été enlevée à l'avènement invisible de Christ. Ils affirment que l'avènement compris dans le passage où Christ parle de sa venue visible et au son de la trompette aura lieu dans une période considérablement éloignée de son avènement invisible pour prendre à lui son Eglise. Mais il est aisé de montrer que cette doctrine est complètement fautive. 1^o Les élus doivent comprendre l'Eglise de Christ, composée de Juifs et de Gentils. 1 Thess. 1: 4; 1 Pierre 1: 1, 2; 2 Pierre 1: 10; 2 Pierre 1: 10.

2^o Quand Christ viendra pour recevoir son Eglise, il réveillera ses saints par ce que Paul appelle la dernière trompette. Mais s'il vient après cela pour rassembler les Juifs et s'il vient avec le son de la trompette comme nous le lisons dans Matth. 24: 31, alors Paul n'a pas dit la vérité quand il dit que ce serait au son de la dernière trompette que les saints s'éveilleraient.

Mais nous savons qu'il dit la vérité. Par conséquent la trompette dans Matth. 24: 31 ne peut être plus tard que la dernière trompette dont parle Paul dans 1 Cor. 15: 52; 1 Thess. 4: 16. Mais si la trompette de Matth. 24: 31, ne peut être plus tard que la dernière trompette, alors la venue de Christ avec la trompette dans Matth. 24: 30, 31 est la même que sa venue avec la trompette dans 1 Thess. 4: 16, 17, et nous avons la déclaration de Jésus lui-même que lorsqu'il viendra avec la trompette, il sera vu par toutes les tribus de la terre. Nous avons ainsi des preuves qui rendent toute méprise impossible que lorsque Christ viendra pour prendre les siens, il viendra visiblement avec un grand son de trompette. J. N. A.

LE DEVOIR DE VEILLER A CAUSE DE L'AVÈNEMENT DE CHRIST.

Ceux qui enseignent que Christ viendra silencieusement et invisiblement pour prendre les siens, enseignent aussi qu'il ne prononcera aucun signe par lequel on pourrait savoir quand cet invisible avènement sera proche, mais qu'il recommanda à l'Eglise de veiller pour cela chaque moment. Il est vrai que notre Seigneur n'a jamais promis aucun signe par lequel on pourra

savoir quand son invisible avènement sera prêt d'avoir lieu; et il y a une bonne raison pour laquelle il n'a jamais fait telle promesse; c'est qu'il n'a jamais parlé d'une telle venue. Mais nous avons prouvé que son avènement visible qu'il prédit dans Matth. 24: 30, 31, est celui par lequel il prend les siens à lui, et que c'est le même qui est prédit par Paul dans 1 Thess. 4: 16, 17.

Christ donna à son Eglise l'instruction de la manière dont elle devrait veiller pour attendre cet événement. Il donna l'histoire prophétique d'événements successifs s'étendant jusqu'à son avènement. Matth. 24; Marc 13; Luc 21. Quand ils atteindraient un certain point, alors certains signes de cet événement immédiat devront être vus, et quand ces choses commencent à apparaître ses élus devront savoir que leur rédemption est proche. Ainsi quand Jérusalem devait être détruite et que l'armée ennemie devait l'environner, les disciples devaient s'enfuir. Matth. 24: 15-20; Luc 21: 20, 21. Alors devaient suivre les afflictions (par la puissance de Rome) qui avaient été prédites à l'Eglise par Daniel le prophète. Matth. 24: 15; Dan. 7: 25. Alors devaient arriver successivement des guerres, des pestes, des famines, des tremblements de terre, des faux prophètes et des faux chrétiens. Aucune de ces choses ne devait être le signe de son avènement. Quand ces choses apparaîtraient, elles devaient être considérées comme les événements qui devaient remplir la période de l'absence du Sauveur, mais non les signes de la fin. Luc 21: 9. Mais quand la grande tribulation du poulvopapal serait passée, alors les signes dans soleil, dans la lune et les étoiles devaient le successivement apparaître. Matth. 24: 29-34. Quand ces choses commencent à paraître, les serviteurs de Dieu devraient savoir que leur rédemption n'est pas éloignée, (Luc 21: 28), et quand on verrait tous ces signes, ils devraient savoir que Christ est proche, même à la porte. Matth. 24: 32-34. Ainsi le peuple de Dieu doit veiller à ces événements prédits et qui doivent d'abord arriver; et quand ces signes apparaîtraient, les disciples de Christ devraient veiller et attendre l'avènement immédiat de leur Seigneur. Ainsi ils seront trouvés attendant et veillant, quand le Seigneur viendra; mais le monde ne prendra pas garde à ces signes, et ainsi la venue de Christ sera inattendue pour les méchants comme il en était du déluge aux jours de Noé, ou comme celle d'un larron dans la nuit. Matth. 24: 37-39. J. N. A.

L'ERREUR FATALE DES JUIFS.

LES JUIFS adoptèrent l'opinion qu'ils étaient les héritiers d'Abraham parce qu'ils étaient ses descendants. En d'autres mots ils croyaient qu'ils hériteraient les bénédictions promises à Abraham parce qu'ils étaient sa postérité. La même opinion prévaut encore de nos jours quant à ce qui les concerne. Le Nouveau Testament dit plusieurs choses à ce sujet qu'il est très-digne d'être noté. Quand Jean-Baptiste disait au peuple qu'ils avaient besoin de se repentir afin d'être préparés à recevoir le Messie, ils furent très-surpris. Ils se considéraient déjà comme les enfants de Dieu, et ils ne pensaient pas avoir besoin de changer pour se préparer à la venue du Messie. Mais Jean leur présente le sujet sous un jour différent.

«Il disait donc à la foule de ceux qui venaient pour être baptisés par lui: Race de vipères! qui vous avertis de fuir la colère à venir? Faites des fruits convenables à la repentance, et ne vous mettez point à dire en vous-mêmes: Nous avons Abraham pour père; car je vous dis que Dieu peut faire naître, même de ces pierres, des enfants à Abraham.» Luc 3: 7, 8.

Jean leur dit qu'ils n'étaient pas les enfants de Dieu, mais une race de vipères, c'est-à-dire enfants de l'ancien serpent, Satan, et que sans repentance la colère à venir serait leur portion. De plus il leur dit de ne point dire qu'ils avaient Abraham pour père ce qui était le vrai fondement sur lequel ils basaient leur espérance de la faveur de Dieu. Ce témoignage de Jean-Baptiste est très-décisif. Cela montre que Dieu regarde les Juifs inconvertis précisément comme il regarde les Gentils inconvertis; qu'ils sont également par nature les enfants du diable, et

que le péché n'est pas plus agréable à Dieu chez le Juif que chez le Gentil. Ecoutez maintenant les paroles de Christ: «Et Jésus disait aux Juifs qui avaient cru en lui: Si vous persistez en ma parole, vous serez vraiment mes disciples; et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres.» Jean 8: 31, 32.

Les Juifs comprirent bien que ces paroles impliquaient qu'ils étaient esclaves, et ils ressentirent cette idée comme une insulte. Ils rappellent immédiatement leur descendance d'Abraham pour contredire ce que Jésus avait dit: «Ils lui répondirent: Nous sommes la postérité d'Abraham, et jamais nous ne servimes personne: comment donc dis-tu: Vous serez rendus libres?» Verset 33.

Notre Seigneur, en répondant à cette assertion, place les Juifs dans la même position que le faisait St-Paul, dans Gal. 4: 24, 25. Ils n'étaient pas les libres enfants d'Abraham; ils étaient esclaves dans la maison d'Abraham, parce qu'ils étaient sous l'esclavage du péché; ils n'étaient pas semblables à Isaac, le vrai héritier, mais semblables à Ismaël qui après un peu de temps fut chassé de la maison. Christ leur répond ainsi: «Jésus leur répondit: En vérité, en vérité, je vous dis: Quiconque fait le péché est esclave du péché. Or, l'esclave ne demeure point toujours dans la maison; le fils y demeure toujours. Si donc le Fils vous affranchit, vous serez véritablement libres. Je sais que vous êtes la postérité d'Abraham; mais pourtant, vous tachez de me faire mourir, parce que ma parole n'est pas reçue dans vos cœurs. Je vous dis ce que j'ai vu chez mon Père; et vous aussi, vous faites les choses que vous avez vues chez votre père.» Versets 34-38.

Christ admettait qu'ils étaient la postérité d'Abraham, mais leur déniait qu'ils appartenissent à la famille de Dieu. Sur cela, les Juifs répétèrent leur prétention et Christ le dénia encore d'une manière plus forte. «Ils répondirent, et lui dirent: Notre père, c'est Abraham. Jésus leur dit: Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.» Verset 39.

Cette déclaration de Christ nous expose tout le sujet. Il ne niait pas que les Juifs fussent la postérité d'Abraham, mais il niait leur droit de se considérer ses héritiers ou membres de sa vraie famille. Considérez ces paroles de notre Seigneur: «Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.» Ceci exclut de la famille d'Abraham tous ceux qui n'ont pas le caractère d'Abraham. En réponse à ceci, les Juifs affirmèrent qu'ils étaient les enfants de Dieu. Verset 41. Mais notre Seigneur leur dit qu'ils étaient les enfants de leur père le diable et faisaient l'œuvre de Satan. Il n'enseigna pas qu'ils sont plus méchants que les Gentils, mais il enseigna qu'ils n'étaient pas meilleurs qu'eux et qu'ils n'étaient pas héritiers des promesses faites à Abraham à moins qu'ils ne fassent les œuvres d'Abraham. Paul présente le sujet de la même manière que Christ:

«Car celui-là n'est point Juif, qui ne l'est qu'au dehors; et celle-là n'est point la véritable circoncision, qui est faite par dehors en la chair. Mais celui-là est Juif, qui l'est au-dedans; et la véritable circoncision est celle qui est du cœur, en esprit, et non pas dans la lettre; et la louange de ce Juif n'est point des hommes, mais de Dieu.» Rom. 2: 28, 29.

Nous voyons ici toute une vérité exprimée en quelques mots. La circoncision extérieure dans la chair ne fait pas d'un homme un vrai Israélite. Il doit avoir la circoncision du cœur. Ceci représente le changement de la loi du péché ou l'esprit charnel du cœur. Rom. 7: 23; 8: 2. Ceux qui étaient ainsi circoncis étaient des Juifs que Dieu approuvait; ceux qui se contentaient d'une circoncision extérieure commettaient une erreur fatale. Mais n'y avait-il aucun avantage à être un Juif par nature, et dans la circoncision extérieure? Il y avait un grand avantage et Paul le présente ainsi: «Quel est donc l'avantage du Juif, ou quel est le profit de la circoncision? Il est grand en toute manière, surtout en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.» Rom. 3: 1, 2.

Être Juif et posséder la circoncision extérieure ne rendait pas un homme enfant

de Dieu, ni héritiers de la promesse faite à Abraham. Mais cela lui donnait d'être associé à ceux qui étaient les vrais serviteurs de Dieu, et cela lui donnait la connaissance des oracles de Dieu. S'il leur obéissait, il pouvait être un héritier de Dieu, autrement il n'était pas un enfant de Dieu, mais un esclave du péché.

Dans Gal. 4, Paul montre qu'Abraham a deux familles différentes. L'une d'elles est semblable à Ismaël, simplement les enfants selon la chair. Ceux-ci ne sont pas les vrais fils d'Abraham, mais seulement des esclaves, parce qu'ils sont sous le pouvoir du péché. Les autres sont libres comme Isaac, parce qu'ils sont comme Abraham en caractère. L'ancienne Jérusalem est la mère de la première famille et la nouvelle Jérusalem est la mère de la seconde. Versets 25, 26. Voyez maintenant la relation entre l'ancienne Jérusalem et ses enfants et les promesses de Dieu : « Mais que dit l'Écriture ? Chasse la servante et son fils ; car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre. » Gal. 4 : 30. La vieille Jérusalem et ces Juifs qui ne sont point circoncis de cœur sont exclus des promesses faites à Abraham. Ainsi par la nature, les descendants d'Abraham ne sont pas les héritiers de son héritage ; ils peuvent devenir tels par la même repentance que Dieu exige des Gentils. Nous ne parlons pas contre la nation juive.

Dieu a choisi cette nation pour être la dépositaire de sa loi durant les longs âges des ténèbres du paganisme, et la nation par laquelle le Messie viendrait. Elle fut le plus grandement honorée de toutes les nations, et si elle avait accepté le Messie au lieu de le rejeter et de le crucifier, elle aurait continué ainsi pendant la dispensation évangélique. Mais Dieu ne prend pas plus de plaisir au péché d'un Juif qu'à celui d'un Gentil. Ce fut la fatale erreur des Juifs de se croire eux-mêmes les enfants d'Abraham sans être tels de nouveau. Et beaucoup enseignent que même au grand jour du jugement, Dieu veut épargner les pécheurs qui sont Juifs et trouver quelque moyen de les sauver. Il y a maintenant ample opportunité pour les Juifs et pour les Gentils de devenir de vrais enfants de Dieu. Ceux qui négligent cette œuvre, la plus importante qu'il existe, trouveront au jour du jugement que Dieu n'épargnera aucun pécheur, qu'il soit Juif ou qu'il soit Gentil. Rom. 2 : 4-14. J. N. A.

SERMON SUR LA MONTAGNE.

Second Article.

« BIENHEUREUX sont les débouaillés, car ils hériteront la terre. » Les difficultés que le chrétien rencontre pourraient être bien amonduées par la débouaillé de caractère que se cachait même en Christ. Jésus invite tous ceux qui sont travaillés et chargés à venir à lui qui est doux et humble de cœur, afin qu'ils trouvent le repos. Si le chrétien possède l'humilité de son Maître, il s'élèvera au-dessus du mépris, des délaies et des vexations auxquels il est exposé journellement, et ils cesseront de jeter du chagrin sur son esprit. Cette débouaillé que Jésus bénit, opérée dans les scènes de la vie domestique, elle rend la famille heureuse, elle ne provoque aucune querelle, repousse toute réponse aigre, et elle adoucit les tempéraments irritables et répand une bienveillance qu'éprouvent tous ceux qui sont sous son influence. Elle calme l'inflammable esprit de revanche, et fait paraître le caractère de Christ.

Il serait infiniment meilleur pour les chrétiens de souffrir de fausses accusations que de supporter la torture de la conscience après s'être vengé contre leurs ennemis. La haine et la vengeance sont des instigations de Satan, et n'apportent que le remords à ceux qui en sont animés. L'humilité du cœur est la force qui donne la victoire au chrétien. Sa récompense est un héritage de gloire.

« Bienheureux sont ceux qui sont affamés et altérés de la justice ; car ils seront rassasiés. » Comme le corps sent la nécessité d'une nourriture temporelle pour suppléer à ses pertes, et préserver sa force physique, ainsi l'âme doit désirer la nourriture qui augmente sa force morale, et satisfait les besoins de l'esprit et du cœur. De même que le corps reçoit continuellement la nourriture qui soutient la vie et la vigueur, l'âme doit recevoir la nourriture céleste qui donne pour ainsi dire, les muscles et les nerfs spirituels. Comme le voyageur fatigué cherche ardemment la source d'eau dans le désert, et l'ayant trouvée, étanche sa soif brûlante dans ces eaux fraîches et pures, ainsi le chrétien doit désirer et rechercher des eaux pures de la vie, dont

Christ est la source. Plus l'âme peut être désaltérée, plus la fièvre qui naît des luttes mondaines, est apaisée et l'esprit est pour toujours rafraîchi. Mais la plupart de ceux qui écoutent Jésus n'ont faim que d'avantages et d'honneurs mondains. Nous voyons particulièrement l'amour-propre des Pharisiens les empêchant de rechercher un état plus élevé que celui auquel ils avaient atteint, car dans leur propre estimation ils avaient atteint au faite même de la parfaite justice. Quoi qu'il en soit, il y en eut plusieurs qui entendirent avec reconnaissance les leçons de Jésus, et qui dès ce temps, réglèrent leur vie sur ses enseignements.

« Bienheureux sont les miséricordieux ; car miséricorde leur sera faite. » Jésus donnait par ces paroles un coup à l'arrogance et à l'intolérance cruelle des Juifs. Prêtres et peuple en général accablaient tous ceux qui leur étaient opposés, se montrant critiques sévères et vindicatifs de toute réflexion jetée sur leurs propres actes. Jésus disait aux Pharisiens : « Vous payez la dime de la menthe, et de la rue, et de toute sorte d'herbage, et vous négligez le jugement et l'amour de Dieu. » Le Sauveur désirait enseigner à ses disciples une leçon de miséricorde afin qu'ils ne manquaient point de cette tendre compassion qui plaint et secourt la souffrance et l'erreur, et évite d'exagérer les fautes d'autrui.

« Bienheureux sont ceux qui sont nets de cœur ; car ils verront Dieu. » Les Juifs étaient si exacts à l'égard de la pureté cérémonielle que leurs règlements étaient extrêmement gênants. Leurs esprits étaient si occupés de règles et de restrictions et de la crainte de la souillure extérieure, qu'ils perdaient de vue la nécessité de la pureté des motifs et de la noblesse d'action. Ils n'apercevaient pas la tâche qu'ils égoïsaient, l'injustice et la malice laissent sur l'âme.

Jésus déclarait que ceux qui ont le cœur pur verront Dieu. Qu'ils le reconnaîtront dans la personne de son Fils, qui était envoyé au monde pour le salut de la race humaine. Leurs esprits étant purifiés et occupés de saintes pensées, ils découvriraient plus clairement le Créateur dans les œuvres de sa main puissante, dans les beautés et les magnificences que renferme l'univers. Ils vivraient comme en la présence visible du Très-Haut, dans un monde qui est sa création, et durant tout le temps qui leur a été donné en partage sur cette terre. Ils verraient aussi Dieu dans l'immortalité à venir, comme Adam quand il marchait et parlait avec Dieu en Eden. Déjà maintenant, ceux qui ont le cœur pur voient Dieu comme dans un miroir, obscurément, mais alors, ils le verront face à face.

« Bienheureux sont ceux qui procurent la paix ; car ils seront appelés enfants de Dieu. » Notre Père céleste est un Dieu de paix. Quand il créa l'homme, il le plaça dans un lieu de paix et d'assurance. Tout était unité et bonheur dans le jardin d'Eden. Ceux qui sont participants de la nature divine aimeront la paix et le contentement ; ils cultiveront les vertus qui assurent ces résultats. Ils chercheront à adoucir la colère, à calmer le ressentiment et toutes les mauvaises passions qui entretiennent les querelles et les dissensions.

Plus les hommes s'unissent au monde, et tombent dans ses errements, moins ils possèdent les vrais éléments de paix dans leurs cœurs et plus ils sont livrés à l'amertume des luttes mondaines, et aux mauvaises pensées les uns envers les autres qui n'ont besoin que de certaines circonstances pour les changer en mauvaises actions. Ceux qui s'irritent méchamment à la moindre provocation, et ceux qui veillent sur les paroles et les actes d'autrui pour les reporter secrètement ou les exciteront la haine, sont directement l'opposé de ceux qui procurent la paix et qui sont appelés enfants de Dieu.

Le vrai chrétien, dans ses rapports avec les hommes, évitera toutes les paroles qui tendraient à provoquer d'inutiles débats et de la colère. Tout le ciel est en paix, et ceux qui sont en rapports intimes avec Christ, seront en harmonie avec le ciel. Jésus déclarait : « Je vous ai dit ces choses, afin que vous ayez la paix en moi. Vous aurez de l'angoisse au monde ; mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde. » Ceux qui sont en communion avec Christ ne seront pas inquiets et mécontents. Ils partageront la nature de Christ et leur vie imitera son exemple.

Les multitudes furent étonnées de cette doctrine si différente des préceptes et de l'exemple des scribes et des pharisiens. Le peuple avait été imbu par eux de l'idée que le bonheur consistait dans la possession des choses de ce monde et que l'on devait aspirer à la gloire et à l'honneur qui vient des hommes. Ils prenaient plaisir à être appelés-Rabbi, et à être exaltés comme

des hommes très sages et religieux ; ils aimaient à faire parade de leurs vertus en public. C'était considéré comme le faite du bonheur. Mais Jésus déclara en présence de cette grande foule que le gain et l'honneur de ce monde sont toute la récompense que de telles personnes recevront jamais. Jésus parlait avec assurance, et un pouvoir convaincant accompagnait ses paroles. Le peuple était silencieux et un sentiment de crainte remplissait les cœurs. Ils se regardaient les uns les autres avec un air de doute. Qui pourrait donc être sauvé si les paroles de cet homme étaient vraies ? Beaucoup étaient convaincus que ce remarquable docteur était animé de l'Esprit de Dieu, et que les sentiments qu'il exprimait étaient divins.

Ces leçons avaient particulièrement pour but de faire du bien aux disciples dont la vie devait être gouvernée par les principes enseignés ici. Ce devait être leur œuvre de communiquer au monde la connaissance divine qu'ils recevaient de Jésus. C'était leur tâche de répandre l'Évangile au loin et au large parmi les peuples de tous les pays, et il était important que les leçons de Jésus fussent claires dans leurs esprits, empreintes dans leurs mémoires et incorporées dans leurs vies. Chaque vérité devait être gardée dans leurs esprits et dans leurs cœurs pour un usage futur.

Après que Jésus eut expliqué au peuple ce qui constituait le vrai bonheur, et comment il peut être obtenu, il définit plus particulièrement le devoir de ses disciples, comme docteurs choisis de Dieu pour conduire les hommes dans le chemin de la justice et de la vie éternelle. Il savait qu'ils souffriraient du mépris et du découragement, qu'ils rencontreraient une vive opposition, qu'ils seraient insultés et leur témoignage rejeté. Ses yeux pénétrants voyaient dans l'avenir les années de leur ministère, et apercevaient le chagrin et les injures qui accompagneraient leurs efforts pour appeler les hommes au salut. Il savait bien que les humbles disciples qui écoutaient si attentivement ses paroles, auraient à supporter, dans l'accomplissement de leur mission la calomnie, la torture, l'emprisonnement et la mort, et il continue :

« Bienheureux sont ceux qui sont persécutés pour la justice ; car le royaume des cieux est à eux. Vous serez bienheureux quand on vous aura injuriés et persécutés, et quand, à cause de moi, on aura dit fausement contre vous toute sorte de mal. Réjouissez-vous, et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux ; car on a ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous. » Jésus leur montre qu'au temps même où ils éprouvent de grandes souffrances pour sa cause, ils ont des raisons d'être contents, et il reconnaît que leurs afflictions leur sont profitables ayant une grande influence pour détacher leurs affections du monde et les concentrer sur le ciel. Il leur enseigna que leurs pertes et leurs déceptions seraient changées en gains et les grandes épreuves de leur foi et de leur patience devraient être acceptées joyeusement plutôt que craints et évités. Ces afflictions étaient des agents de Dieu pour les rendre propres à cette œuvre particulière, et ajouteraient à la précieuse récompense qui les attendait au ciel. Il leur recommande, quand ils seront persécutés, de ne point perdre confiance, et de ne point se laisser abattre ou murmurer de leur pénible lot, mais de se souvenir que les hommes justes des temps passés avaient également souffert pour leur obéissance. Désireux de remplir leurs devoirs dans le monde, fixant leurs desirs sur l'approbation de Dieu, ils devaient s'acquitter avec calme et fidélité de chaque devoir indépendamment de la crainte ou de la faveur de l'homme.

Ces choses qui semblent au chrétien des plus cruelles deviennent souvent la plus grande bénédiction. Les reproches et les faussetés ont toujours suivi ceux qui ont été fidèles à remplir leurs devoirs. Un caractère juste, quoique noirci dans sa réputation par la calomnie et la médisance, gardera la pureté de sa vertu et son excellence. Traînée dans la fange, ou élevée au ciel, la vie du chrétien doit être la même, et la conscience ferme de son innocence est son unique récompense. La persécution de ses ennemis prouve le fonds sur lequel repose réellement sa réputation. Tôt ou tard il est révélé au monde si ces méchants rapports étaient vrais, ou si c'étaient les traits empoisonnés de la malice et de la vengeance. La constance en servant Dieu est la seule manière de fonder de telles questions. Jésus désire que ses disciples aient le plus grand soin de ne donner aux ennemis de sa cause aucun sujet de condamner leur sainte foi. Aucune mauvaise action ne doit jeter

une flétrissure sur sa pureté. Quand tous les arguments manquent, les calomnieux ouvrent fréquemment leur feu rané sur les serviteurs de Dieu ; mais leurs langues mensongères apportent fortuitement la malédiction sur eux-mêmes. Dieu vengera finalement le juste, honorer l'innocent, et les cachera dans le secret de son pavillon à l'abri des mauvaises langues.

Les serviteurs de Dieu ont toujours souffert l'opprobre ; mais la grande œuvre se fait, au milieu de la persécution, des emprisonnements, des luttes et de la mort. Le caractère de la persécution change avec les temps, mais le principe — l'esprit qui en est la base, est le même que celui qui animait ceux qui lapidèrent, battirent et tuèrent les élus du Seigneur il y a quelques siècles. E. G. W.

LETTRE DE SEUR HOBBS, EN ILLINOIS.

Il y a sept ans cet été que j'ai entendu parler pour la première fois du message concernant les commandements de Dieu et le prochain avènement de Jésus-Christ. Avant ce temps, je ne connaissais rien des chrétiens appelés Adventistes du Septième Jour. Mais lorsque je fus convaincue par la Bible que la loi de Dieu est immuable, et que je vis par les prophéties que l'avènement de Christ est proche, à la porte, mon cœur fut ému au sujet du peuple français. Comme je voyais mes voisins français indifférents à ce grand événement qui est maintenant à la porte, je me demandai quand viendrait le temps où les Français auraient le privilège d'entendre le message d'avertissement prédit dans Apoc. 14. Et je dis oui, ce temps viendra certainement, car il est advenu à toute nation, langue et peuple. Versets 6, 7.

Alors je repris courage, croyant que Dieu, en temps convenable, ferait que cette précieuse vérité soit prêchée aux Français. Grâce au Seigneur, je n'ai pas été déçue. Peu de temps après, frère Bourdeau vint dans notre voisinage et travailla effectivement au salut des âmes. Frère Bourdeau réussit à fonder une petite église à Kankakee, et une autre à Sainte Anne ; il convertit également plusieurs autres personnes dans d'autres parties de l'Etat. Ces frères et ces sœurs s'efforcèrent de marcher eux-mêmes dans la vérité et d'en engager d'autres à y marcher.

Bientôt après ces choses, frère Morin fut converti, et Dieu a fait de lui son instrument pour fonder une église française à Watseka. Il travaille maintenant avec succès parmi les Français de l'Etat de New-York. Et quand je pense que ces précieuses vérités concernant les commandements de Dieu, le Sabbat de la Bible, le prochain avènement de Christ et la préparation pour le jugement ont été prêchées et imprimées en langue française en Europe, je suis remplie de joie.

Je prie pour le succès de la mission en pays français. Puisse le Seigneur être avec ses serviteurs, et ouvrir le chemin devant eux afin qu'ils aient accès auprès du peuple. Je suis reconnaissante envers Dieu pour sa précieuse vérité. Sa loi est sainte, juste et bonne, et je désire l'avoir écrite dans mon cœur. Je désire d'être trouvée au nombre de ceux qui gardent les commandements de Dieu, afin d'avoir droit à l'arbre de vie et que je puisse entrer par les portes de la sainte cité. Que le Seigneur bénisse les Français, et que beaucoup puissent être trouvés prêts à aller au-devant de notre cher Rédempteur en son glorieux avènement sur les nuées du ciel !

EUGÉNIE HOBBS,
Sheridan, Illinois, mai, 1877.

LE SONGE DE LA VEUVE.

UNE femme, en perdant son mari, était privée des moyens de vivre et d'élever ses enfants. Malade d'ailleurs, elle tomba dans un chagrin inexprimable. Longtemps, (dit M. Kündig qui raconte ce souvenir de son pasteur, dans son livre *des Maladies et de la mort*), longtemps je fis tous mes efforts pour lui inspirer quelque sérénité ; mais je n'obtiens rien, elle persista dans son profond accablement.

Je dus faire un voyage d'une dizaine de jours, et la première fois que je la revis, je la trouvai entourée de ses enfants, résignée, paisible, consolée et même contente. Agréablement surpris de la trouver changée à ce point, je lui demandai ce qui s'était passé, et elle me raconta ce qui suit :

— Une des nuits de la semaine dernière, j'ai vu en songe mon cher mari. Il se tint au pied de mon lit, et me voyant

plongée dans mon amère tristesse, il me dit : Femme, pourquoi pleures-tu ?

— Et toi, lui répondis-je, pourquoi me demandes-tu, mon ami, la cause de mes larmes ? Tu sais combien nous sommes malheureux, moi et mes enfants, depuis que tu nous a quittés !

— On n'est pas malheureux, répliqua-t-il, quand on a un trésor dans la maison. — Quel trésor ? — Le trésor que voilà... Il toucha de la main la Bible placée sur une étagère près de mon lit, et disparut. Je m'éveillai. Peu d'heures après, aux premières lueurs du jour naissant, je me levai et allai prendre la chère Bible.

Ma main et mes yeux tombèrent sur ces paroles : *L'Eternel soutient l'orphelin et la veuve*. Ps. 146:9. Je sentis aussitôt une grande consolation dans mon âme, et je ne pourrai plus être triste et découragé.

J'ajouterai à ce récit, (dit M. le pasteur Kündig,) que cette promesse s'est admirablement accomplie et réalisée dans la vie de la veuve et de ses enfants.

LEÇONS BIBLIQUES.

28^e Leçon. Genèse 50.

ENSEVELISSEMENT DE JACOB ET MORT DE JOSEPH.

Explications. Verset 1. Ce verset nous montre que Joseph demeura près de Jacob jusqu'à ce qu'il eut rendu le dernier soupir; il fait ses adieux à son père comme on le fait à un ami qui part pour un lointain voyage; il pleure sur son père, ce qui n'est ni défendu, ni inconvenant, pourvu que ce ne soit pas porté à l'excès; nous voyons David pleurer les siens et Jésus aussi versa des larmes au tombeau de Lazare. Jean 11:35.

Versets 2, 3. Joseph fit embaumer le corps de son père non seulement parce que c'était la coutume, mais parce que c'était nécessaire, pour le transporter en Canaan.

Joseph, comme vice-roi d'Egypte avait plusieurs médecins à son service. Les historiens disent que les médecins égyptiens étaient très-habiles, traitant chacun une maladie spéciale. Ils étaient également habiles dans l'art d'embaumer les corps; et cette opération durait soixante-dix jours environ; ainsi embaumés, les corps conservaient parfaitement leurs cheveux et leur ressemblance; témoin ceux qui figurent dans les musées d'Europe sous le nom de momies. Les Egyptiens pleurèrent Jacob 70 jours; les historiens racontent qu'ils pleuraient leurs rois 72 jours.

Versets 4, 5. Pourquoi Joseph s'adresse-t-il aux serviteurs de Pharaon plutôt qu'au roi lui-même? C'est qu'il devait être en Goscen, terre éloignée de la cour du roi, ou était-ce peut-être un acte de civilité à l'égard du roi. Nous pouvons même supposer que c'était la coutume en Egypte comme en Perse de ne jamais se présenter devant le roi en habits de deuil. Ester 4:2. Joseph fait savoir au roi ce qu'il a juré à son père. Les soins donnés aux morts ont été regardés de tout temps comme des devoirs sacrés, et les Egyptiens donnaient plus de soins à leurs sépultures qu'à leurs maisons, de sorte que les paroles de Joseph devaient paraître bien raisonnables à Pharaon. Jacob avait fait préparer son sépulcre, peut-être au temps de la mort de Léa.

Versets 6-9. On fait au patriarche des funérailles dignes d'un roi. Toute la cour de Pharaon accompagne Joseph; les gouverneurs, les ministres, les principaux et enfin toute la maison de Jacob. C'était tout à la fois pour honorer Jacob et pour être en état de se défendre contre les pillards et les hostilités des Cananéens.

Versets 10, 12. Le lieu où ils pleurèrent Jacob est situé à 240 milles d'On où habitait Joseph et à 16 milles de Jérusalem. Toute cette armée s'arrêta et pousse des cris de deuil. Cela dut rassurer les gens du pays qui, à la vue de cette armée, avaient pu croire un moment à une invasion. Ils appelèrent ce lieu Abel-Mitsram ou deuil des Egyptiens.

Versets 13, 14. Les fils de Jacob ont obéi à leur père, car la promesse faite au lit de mort d'un parent est sacrée; ils reviennent dans la terre de Goscen où ils ont laissé leur bétail et leurs petits enfants, car le temps n'est pas venu de retourner dans le pays de la promesse.

Versets 15-21. Quand ils furent de retour en Egypte, les frères de Joseph, se voyant privés de leur père, leur soutient et le protecteur de toute la famille, eurent peur d'être ainsi à la merci de Joseph, le puissant ministre de Pharaon. «Ils envoyèrent dire à Joseph.» C'est-à-dire,

qu'ils choisirent parmi eux les plus influents ou ceux que Joseph affectionnait le plus; peut-être Ruben, Juda et Benjamin. C'est comme serviteur de Dieu, du Dieu de Jacob, qu'ils demandèrent à Joseph l'oubli du mal qu'il lui avait fait. Mais leur frère leur avait pardonné dès longtemps, et il le leur avait dit et témoigné par mille bienfaits. C'est pourquoi, à la vue des pensées qu'on nourrissait à son égard, doutant de sa sincérité, Joseph pleura.

Tous se rendirent auprès de Joseph et lui dirent: «Voici, nous sommes tes serviteurs.» Ils s'humilièrent ainsi devant lui, s'estimant heureux d'être ses serviteurs, s'il veut bien oublier l'iniquité qu'ils ont commise. Ainsi s'accomplit le songe des onze étoiles qui se prosternaient devant Joseph, Chap. 37:9. Suis-je en la place de Dieu? dit Joseph. Reconnaisant par là que Dieu seul a le droit de punir et de venger ses serviteurs. Il leur montre comment, ce qui était mal et péché de leur part, a été changé en moyen de grâce et de salut pour un grand peuple. Non point que Dieu se serve du péché et l'approuve, mais dans sa sagesse, il fait changer le mal en bien; c'est ainsi que les Juifs en crucifiant le Sauveur commirent la plus grande iniquité qui pût se commettre sur la terre, et ce forfait procura par la grâce de Dieu, le salut des pécheurs. Joseph rassure ses frères, les console, et leur promet sa protection pour eux et leurs enfants. C'est ainsi que Dieu fait à l'égard du pécheur qui se convertit. Esaie 40:1, 2.

Versets 22-26. Joseph avait 30 ans quand il fut élevé en honneur par Pharaon, de sorte qu'il occupa le siège de gouverneur d'Egypte 80 ans. Quelques historiens rapportent qu'il fut gouverneur de l'Egypte sous quatre rois.

Déjà s'accomplissait de son vivant la prophétie de Jacob, (chap. 48:19) Joseph put tenir sur ses genoux les enfants de ses petits enfants.

Quelques temps avant de mourir, Joseph fait assembler ses frères et leur fait jurer de transporter ses os au pays de Canaan, leur présidant que Dieu les ferait retourner au pays de la promesse. Pourquoi Joseph ne commanda-t-il pas que son corps fut transporté, comme celui de Jacob, tout de suite après sa mort, dans le pays de Canaan?

C'est que les circonstances étaient changées; le premier Pharaon était mort, et les Egyptiens, en voyant enlever à leur pays le corps d'un chef aussi distingué, auraient pu en prendre de l'ombrage. Moïse prit plus tard les os de Joseph et ils furent enterrés à Sichem.

Ainsi Joseph mourut, le premier parmi ses frères, et comme Jacob, il fut embaumé et mit, sans doute en grande pompe dans un cercueil, en Egypte. Quelques historiens disent qu'il fut placé dans un cercueil de bois précieux, puis dans un second, du marbre le plus fin, et déposé dans le tombeau des rois.

Reflexions. Joseph est certes une des plus belles figures dont l'Ancien Testament nous raconte l'histoire. Sa vie pure, sa crainte de Dieu, son humilité, sa charité seront et ont été des exemples pour tous les âges. Sa vie si pénible au commencement, n'est-elle pas l'image de notre vie terrestre? C'est dans l'accomplissement du bien, dans le renoncement et l'oubli de soi-même que le chrétien doit vivre; mais ses épreuves et ses humiliations ne sont entre les mains de la Providence que des moyens de grâce; il est préservé de bien des tentations, de bien des pièges que lui tend l'ange des ténèbres. La voie douloureuse par laquelle passa Joseph, le conduisit à la gloire, et le chemin étroit dit Jésus, mène à la vie éternelle. Le Seigneur connaît nos cœurs et il sait que la discipline nous est nécessaire; acceptons comme Joseph, le châtiement du Seigneur, car une gloire plus grande que toutes celles de la terre nous attend dans les cieux. Pardonnons-nous aussi, comme Joseph, à ceux qui ont été comme des verges, laissant à Dieu le soin de demander compte de la conduite de chaque pécheur, car toute chose paraîtra en jugement, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal.

Lisez: Heb. 13:14; 2 Cor. 4:17, 18; Heb. 11:22; 41:13, 16.

L. A.

NOTRE ŒUVRE.

Nos frères d'Amérique font maintenant de vigoureux efforts pour avancer la cause de la vérité. Toute chose semble avancer. Durant la saison chaude ceux qui sortent pour prêcher l'Évangile dans les lieux où le peuple n'a jamais entendu prêcher notre

doctrine prennent avec eux une tente suffisamment grande pour abriter 800 à 1000 personnes. Cette tente une fois élevée, on la pourvoit de sièges convenables et d'une place pour prêcher, puis chaque soir et le jour du Sabbat ainsi que le dimanche, on y prêche la vérité. En général un grand concours de gens s'assemblent pour écouter la Parole de Dieu. Nous apprenons que l'œuvre missionnaire se poursuit de cette manière pendant l'année courante; avec trois tentes en Californie, une dans l'Orégon, une dans le Texas, une dans le Kentucky, deux dans la Virginie, une dans le Maine, une dans le Vermont, deux dans le Massachusetts, cinq dans l'état de New-York, trois dans l'Ohio, une dans l'Indiana, six dans le Michigan, une dans le Canada, deux dans l'Illinois, trois dans le Wisconsin, deux ou trois dans le Minnesota et trois ou quatre dans l'Iowa. Avec la bénédiction de Dieu de grands résultats suivront ces efforts.

Outre ces meetings pour l'œuvre missionnaire il y aura à peu près dans tous les états mentionnés ci-dessus une ou plusieurs assemblées de toutes les églises de l'état réunies en ce qu'on appelle des *camp meetings*. Celles-ci occupent plusieurs jours, et sont suivies par un grand nombre de gens. Ainsi la vérité est prêchée devant la multitude et beaucoup de bien est accompli. Nous parlerons de ces meetings au fur et à mesure qu'ils seront rapportés dans nos journaux américains. En outre, nos frères prêchent dans toutes les parties des États-Unis, dans les places où ils peuvent convenablement assembler le peuple. Dieu bénit sa Parole où qu'elle soit fidèlement prêchée.

Les sociétés qui s'occupent à distribuer des traités et à obtenir des souscripteurs pour nos journaux ont travaillé avec zèle et succès. Nous avons besoin du même système en Europe. Nous pouvons trouver une place pour le travail effectif de tous ceux qui aiment la vérité. Nous avons spécialement besoin de quelques personnes qui voudront nous aider dans le travail de cette importante branche de notre mission, et qui veuille consacrer du temps et de la peine au soin de cette œuvre sacrée.

Notre œuvre en Amérique n'est pas confinée à ceux qui parlent la langue anglaise. Elle a fait bien des progrès parmi les Danois, les Norvégiens, les Suédois, les Allemands et les Français. Nous supposons que notre excellent frère John Matteson est déjà arrivé comme missionnaire en Danemark, son pays natal. Dieu veuille lui accorder de grands succès dans l'œuvre où il est entré.

Notre frère Bourdeau fait des progrès dans son œuvre en France parmi de grandes difficultés; et notre frère Erzenberger travaille aussi activement en Allemagne avec espérance de succès. Nous espérons avoir bientôt des publications en langue allemande ce qui ajoutera grandement à l'influence du travail de notre frère Erzenberger. Un groupe de frères s'est formé à Naples ensuite de la lecture des journaux et de traités sur la vérité. Ces amis ont envoyé nos publications à Alexandria en Egypte et un fidèle serviteur de Christ a déjà accepté le Sabbat du Seigneur. La semaine prochaine nous espérons voir ces chers amis à Naples. Notre œuvre s'étend ainsi elle-même en tout lieu. Puisseons-nous être capables de remplir tous nos devoirs à l'honneur de Dieu.

J. N. A.

QUESTIONS POUR ECOLES ET FAMILLES.

LEÇON IX.

L'épreuve de la foi.

1° APRÈS qu'Abram eut habité le pays de Canaan dix ans sans avoir de fils, que fit Sara? Gen. 16:3.

2° Cela ne trahit-il pas de l'impatience et un manque de foi dans la promesse de Dieu?

3° Quel nom fut donné au fils qu'Agar enfanta à Abram? Verset 15.

4° Abram introduisit-il le bonheur ou le trouble dans sa famille en prenant Agar comme femme? Chapitres 16 et 21.

5° Quel changement le Seigneur fit-il dans le nom d'Abram? Chap. 17.

6° Quel changement fit-il dans le nom de Sara? Verset 15.

7° Que dit-il que Sara devrait être? La mère de nations. Verset 16.

8° Abram crut-il que Dieu accomplirait sa promesse? Rom. 4:18-21.

9° Comment cette foi fut-elle imputée à Abraham? Rom. 4:3, 22.

10° Dieu demanda-t-il jamais qu'Abraham prouve sa foi par ses œuvres?

11° De quelle manière? Gen. 22.

12° A-t-il supporté la terrible épreuve de sa foi?

13° Quelle promesse Dieu avait-il faite concernant Isaac? Chap. 21:12; Heb. 11:17, 18.

14° Quelle commentaire en est-il fait dans Jacques 2:20-24?

15° Comment Abraham crut-il que Dieu remplirait la promesse qu'il lui avait faite concernant Isaac? Heb. 11:17-19.

16° Quel titre donne-t-on quelquefois à Abraham? Le «père des croyants» ou le «père de tous ceux qui croient».

LEÇON X.

Les Enfants d'Abraham.

1° QUELS sont ceux qui sont comptés comme enfants d'Abraham? Gal. 3:7.

2° Quelle promesse leur est-elle faite? Gal. 3:9.

3° La justice sera-t-elle imputée à tous ceux qui ont la foi d'Abraham? Rom. 4:11.

4° Comment cette justice est-elle appelée? Rom. 3:22.

5° Comment ceux qui ont la foi qui est comptée comme justice sont-ils justifiés? Gratuitement par sa grâce. Rom. 3:23.

6° Par quel moyen ont-ils cette justification? Par la rédemption qui est en Jésus. Rom. 3:23.

7° Pourquoi cette rédemption est-elle nécessaire, puisque la justification vient de la grâce, ou faveur de Dieu? Afin qu'il soit trouvé juste en justifiant ce lui qui croit en Jésus. Verset 25.

8° Que demande la justice? La mort de celui qui a violé la loi de Dieu. Rom. 6:23; Eccl. 18:20.

9° Qui s'est donné lui-même en rançon pour nous, pour nous racheter en souffrant la pénalité de la loi à notre place? Tite 2:13, 14; Esa. 53:5; Gal. 3:13; Matth. 20:28; Marc 10:45.

10° Dieu accepte-t-il le sacrifice de Christ en faveur du pécheur? Oui, car il l'a établi pour être une victime de propitiation pour nos péchés. Rom. 3:24; 1 Jean 2:1, 2.

11° Qu'obtenons-nous par la foi au sang de Christ? Rémission des péchés passés. Rom. 3:24.

12° A quoi doivent s'appliquer ceux qui ont cru en Dieu? Tite 3:8.

13° Ceux qui ont la foi en Jésus sont-ils donc dispensés de garder les commandements de Dieu? G. H. B.

LES RÉCABITES.

Nous appelons l'attention sur l'article concernant les Récabites, dont nous avons déjà parlé dans un précédent numéro. Voila une famille qui a essayé l'effet de la totale abstinence du vin pendant une période de 3000 ans.

Aucun homme ne peut nier que cette coutume n'ait été pour eux d'un avantage signalé. Nous pouvons en toute sûreté défier le monde de nous présenter un tel cas parmi ceux qui boivent du vin. Nous voyons ici un père qui par la doctrine de la totale abstinence sauve sa postérité dans toutes ses générations de la destinée affreuse des ivrognes.

J. N. A.

DEUX CORDES A SON ARC.

UN honnête paysan confondit un jour un incrédule, qui le railloit à cause de la Bible, par ces paroles: «Nous, habitants de la campagne, aimons à avoir deux cordes à notre arc.» — «Qu'entendez-vous par là?» dit l'incrédule. — «Simplement ceci, ajouta l'homme pieux: «C'est qu'en croyant à la Bible, et en agissant en conséquence, c'est avoir deux cordes à un arc; car si elle n'est pas vraie, je serai quand même un meilleur homme en vivant suivant elle, et ce sera pour moi bien pendant cette vie — ou vera une corde à mon arc. Et, si elle est vraie, ce sera encore mieux pour moi dans la vie à venir — voilà une autre corde à mon arc, et c'est bien la plus forte.»

Après la crainte de Dieu implantée dans le cœur, il n'est pas de meilleure sauvegarde pour le jeune homme que les bons livres. Ils sont les aides de la vertu, et la source de nobles jouissances. Celui qui en a le goût, est à l'abri de mille tentations auxquelles il aurait été exposé sans cela. Il est préservé du danger de dissiper son temps en vains amusements et dans les habitudes du vice, ou dans les rapports corrompus des mauvaises compagnies.

LES SIGNES DES TEMPS

BALE (SUISSE), JUILLET 1877.

SECOND VOLUME.

AVEC ce numéro nous commençons notre second volume. Nous avons à rendre grâce à Dieu pour son assistance pendant l'année passée. Nous entreprenons la publication de ce nouveau volume avec la ferme confiance que Dieu bénira nos efforts, et que notre journal sera un moyen d'éducation pour beaucoup de nos semblables. Nous réclavons derechef la bienveillante coopération de nos amis. Nous avons besoin de votre assistance afin que nous ne puissions pas seulement soutenir notre œuvre, mais aussi l'étendre. C'est maintenant le moment de faire des efforts spéciaux pour l'obtention de nouveaux souscripteurs. C'est le bon moment pour ceux qui ne désirent pas les numéros précédents de commencer leur souscription. Mais si quelqu'un désire avoir la première année de notre journal, nous sommes à même de la leur expédier.

Au commencement de ce nouveau volume est le temps propre pour tous de payer leur souscription. Ce nous serait une grande faveur si tous voulaient agir promptement dans cette matière. Ceux qui payent pour que nous envoyions le journal à leurs amis pourront l'obtenir au prix de 3 francs le volume.

L'auteur de ces lignes désire consacrer un temps considérable à la prédication de la Parole de Dieu dans plusieurs lieux en Europe. Il se propose d'aller en Italie aussitôt après l'impression de ce numéro et d'y employer deux semaines à l'œuvre de Dieu. Cela pourra peut-être retarder de quelques jours le second numéro. Il espère également consacrer dorénavant quelques jours par semaine au ministère de la Parole de Dieu et pourtant faire paraître régulièrement LES SIGNES DES TEMPS. S'il y a quelque personne à laquelle notre journal est envoyé qui n'y prenne aucun intérêt et qui désire discontinuer, ils voudront bien nous le retourner ou nous en aviser par carte postale. Mais nous aimons à croire, qu'il y en aura peu qui le feront. Ceux qui le désirent peuvent nous envoyer le prix de leur abonnement en timbres-poste. Il sera toujours plus commode pour nos souscripteurs de nous payer en timbres-poste par lettre et cela nous sera toujours agréable.

Ceux par conséquent qui désirent nous envoyer le prix d'un ou de quelques souscriptions ou de nous adresser de petites sommes pour traités, peuvent le faire de cette manière. Plusieurs nous doivent encore le premier volume, et nous avons la confiance qu'ils n'attendront pas plus longtemps de nous régler cela.

Nous remercions ceux qui se sont efforcés de nous aider dans notre œuvre, et nous prions tous nos lecteurs de nous aider durant l'année prochaine.

Nos frères d'Amérique qui désirent payer leur abonnement auront l'obligeance d'envoyer un dollar vingt-cinq cents en papier-monnaie à l'office de publicité de l'Advent Review, Battle Creek, Michigan. Nous demandons que tous prennent un intérêt actif en étendant la circulation de notre journal. Ceux qui payent pour d'autres personnes l'obtiendront pour soixante-dix cents papier-monnaie. Nous leur demandons spécialement que dans chaque lieu, quelqu'un veuille nous servir d'agent pour réclamer le prix d'abonnement et l'expédier à l'office de publicité de l'Advent Review, et nous les prions tous de nous aider en favorisant la circulation de notre journal.

J. N. A.

RÉPONSES AUX QUESTIONS.

1. LES mille ans d'Apoc. 20: 2, 3, 4, 5, 6, 7 précèdent-ils la seconde venue de Christ ou ont-ils leur accomplissement après cet événement?

Réponse. Ils commencent avec la résurrection des martyrs et des justes en général. Versets 4, 6. Et nous savons que les justes ressusciteront des morts quand Christ descendra du ciel (1 Cor. 15: 23; 1 Thess. 4: 16); par conséquent les 1000 ans ne précèdent pas la venue de Christ, mais s'accomplissent après sa venue.

2. Mais ne peut-il pas y avoir un espace de temps considérable après la venue de Christ avant que les 1000 ans commencent?

Réponse. La réponse à la question précédente montre que ceci est impossible. La résurrection des justes a lieu quand Christ descend du ciel, et les 1000 ans commencent quand les justes sont ressuscités.

3. Quand la création de la nouvelle terre doit-elle avoir lieu? Est-ce au commencement ou à la fin des 1000 ans?

Réponse. Jean nous dit dans Apoc. 21: 4 qu'il n'y aura dans la nouvelle terre, ni mort, ni peines, ni pleurs. Mais si la nouvelle terre était créée au commencement des 1000 ans, alors la résurrection des méchants à la fin des 1000 ans (Apoc. 20: 5, 6) remplirait la nouvelle terre d'hommes méchants et quand Dieu les détruirait en faisant pleuvoir sur eux le feu du ciel (Apoc. 20: 9) il y aura dans la nouvelle terre des cris, des larmes et la mort. Ceci n'est pas possible. Mais le grand feu par lequel Dieu consumera les méchants est celui par lequel il brûlera notre terre. 2 Pier. 3: 7. Et cette grande conflagration suivant Pierre précède la création de la nouvelle terre. 2 Pier. 3: 10-13. Le grand lac de feu de l'Apocalypse est notre terre quand elle brûle suivant la description de Pierre. Le feu tombe en pluie sur les méchants à la fin des 1000 ans et la nouvelle terre sort des cendres de l'ancienne après que le feu a fait son œuvre.

4. Esaïe (chap. 66: 22-24) parle-t-il de la même terre nouvelle que Pierre et Jean ont prédite?

Réponse. Il ne peut y avoir aucun doute sur ce fait. Il n'y a qu'une nouvelle terre promise; et il ne peut y en avoir qu'une, car il est déclaré expressément qu'elle subsisterait à toujours, et qu'il n'y aura point de mal en elle qui puisse causer sa destruction. Esaïe 66: 22; Apoc. 21: 1-5.

5. Mais comment pouvons-nous comprendre ces paroles que tout chair s'assemblera devant Dieu chaque Sabbat dans la nouvelle terre?

Réponse. Il n'y a rien de difficile à comprendre en ceci. Dieu fit le Sabbat pour être un mémorial éternel de la création de l'univers; (Gen. 2: 2, 3; Ex. 20: 11); il le fit pour toute la famille humaine; (Marc 2: 27); et quoique Satan ait fait son possible pour détruire le Sabbat, Dieu n'a pas permis qu'il réussît. Quand les rachetés auront leur héritage dans la nouvelle terre, chacun d'eux paraîtra devant Dieu dans la nouvelle Jérusalem au jour du Sabbat.

6. Mais pourquoi viendront-ils aussi au commencement de chaque mois?

Réponse. Il nous est dit dans Apoc. 22: 2 que l'arbre de vie produit ses fruits chaque mois, et nous pouvons raisonnablement conclure qu'ils s'assembleront ainsi pour manger le fruit de cet arbre.

7. Mais qu'est-ce que le prophète Esaïe entend quand il dit: «Et ils sortiront dehors, et verront les corps morts des hommes qui auront péché contre moi; car leur ver ne mourra point, et leur feu ne sera point éteint, et ils seront en infamie devant tout chair.» Chap. 66: 24?

Réponse. Nous croyons que ses paroles auront leur exact accomplissement. Nous voyons par la citation de cet effrayant passage qu'en fait Jésus, qu'il est certain que nous avons ici la rétribution finale des impies. Marc 9: 42-48. Il s'ensuit d'après Apoc. 20: 9 que la nouvelle Jérusalem descend sur notre terre avant la résurrection des injustes et la fin des 1000 ans. Quand les méchants seront ressuscités Satan se lèvera et conduira les grandes armées des méchants pour prendre la ville sainte. Ils envelopperont la cité de Dieu dans le vain espoir de l'enlever aux élus. Alors pour la première fois toute l'humanité sera assemblée en la présence de Dieu; les méchants autour de la cité, les justes dans la cité et chaque parti pourra voir la récompense de l'autre. Les méchants verront les justes dans la sainte ville et eux-mêmes fermés dehors. Matth. 8: 11; Luc 13: 28. Alors le feu descend sur les injustes et ils reçoivent leur terrible rétribution en la présence de Christ, de ses anges et de ses élus. Rev. 14: 10.

Pendant que cette terrible conflagration continuera et infligera l'effrayante et juste vengeance de Dieu sur les pécheurs, les justes sortiront et les verront dans leur rétri-

bution. Finalement la terre sera dissoute (non pas anéantie) et s'enfuira devant la présence de Celui qui est assis sur le trône. Apoc. 20: 11.

Après que ces choses auront été accomplies Celui qui est assis sur le trône rappelle les éléments qui ont été dissous à leur place, et de nouveaux ciels et une nouvelle terre existeront où habiteront seulement les justes. La nouvelle Jérusalem prendra place sur la nouvelle terre, et le péché, le deuil et la mort ne seront plus, mais Dieu sera tout en tous.

J. N. A.

LE SABBAT.

RÉPONSE A DES OBJECTIONS.

Premier Article.

UN de nos amis nous fait les objections suivantes sur l'obligation du Sabbat du quatrième commandement et il nous demande d'y répondre. Voici comment il énonce sa manière de voir:

«La participation au repos de Dieu est ce qui distingue le peuple de Dieu, c'est leur privilège distinctif. Le cœur du croyant tient ceci ferme que qui puisse être le signe que Dieu en ait donné! Hébr. 4. Dieu l'établit au commencement, mais il n'y a pas d'apparence que l'homme en ait jamais possédé réellement, une part. Il ne travailla pas à la Création et ne fut pas placé dans le jardin d'Eden pour y travailler. Il devait sans doute cultiver et garder le jardin, mais il n'y avait rien à faire d'autre qu'à en jouir continuellement.

Cependant le jour fut sanctifié dès le commencement. Après cela le Sabbat fut donné comme un mémorial de leur délivrance hors d'Égypte. Deut. 5. Les prophètes insistent spécialement sur ce que le Sabbat avait été donné comme un signe de l'alliance de Dieu. Ezéch. 20; Ex. 31: 13. Il est clair que c'est seulement les arbes de ces paroles: «Ma face ira, et je te donnerai du repos.» Ex. 33: 14. C'est un signe que les hommes sont sanctifiés à Dieu. Ezéch. 20: 12, 13-16. Néh. 9: 14.»

Réponse. L'écrivain des lignes ci-dessus ne doit pas convenablement distinguer entre ses propres paroles et celles de Dieu. Il fait librement des assertions, mais les passages cités, par aucun moyen, ne soutiennent toutes ses assertions. Et le langage employé est vague et indéfini. Ainsi quand il dit: «La participation au repos de Dieu est ce qui distingue le peuple de Dieu;» «Dieu l'établit au commencement, mais il n'y a pas d'apparence que l'homme en ait jamais possédé réellement, une part,» il paraît se contredire lui-même.

Nous supposons que l'auteur de ces lignes entend que Dieu établit le Sabbat au commencement en sanctifiant le septième jour, mais qu'il n'y a aucune preuve que les hommes l'aient observé avant le temps de Moïse. La première partie de cet exposé est vrai. Dieu sanctifia le septième jour, c'est-à-dire qu'il le mit à part pour un saint usage en ordonnant à l'homme de l'employer comme un saint jour. Il y avait donc un commandement donné à Adam de sanctifier le septième jour. Dès lors, tous les hommes vivant dans l'obéissance à Dieu dans l'âge patriarcal, gardèrent ce commandement. Nous connaissons trois hommes qui vécurent ainsi. C'était Hénoch et Noé qui marchèrent avec Dieu, et Abraham qui gardait les commandements de Dieu. Gen. 5: 22; 6: 9; 26: 5.

Il nous est dit que l'homme n'était pas appelé à travailler en Eden; et par conséquent quoique Dieu sanctifia le jour dans ce temps-là, les hommes ne lui devaient aucun honneur. Et plus loin que l'homme n'avait rien à faire en Eden, sinon d'en jouir. Notre mère Eve avait aussi cette opinion et elle la mit en pratique à sa propre perte et à la nôtre aussi. Adam et Eve avaient quelque chose de très-important à faire. Ils furent éprouvés sur la question de l'obéissance, et leur désobéissance leur coûta comme à nous, la perte du Paradis. Dieu les éprouva quant à leur obéissance au sujet du renoncement à soi-même. Le repos, après la fatigue n'est pas le grand but du Sabbat. C'est là la grande erreur de milliers de personnes. On peut se reposer du travail dans un jour aussi bien que dans un autre, et ceux qui ne voient dans le Sabbat qu'un jour de relâche dans les travaux manuels pensent que l'homme n'avait pas besoin de Sabbat en Eden, et que s'il en a besoin d'un maintenant, il peut aussi bien prendre un jour qu'un

autre. Dieu a fait le Sabbat pour rappeler la création du ciel et de la terre. Ceci est enseigné très-clairement dans Gen. 2: 2, 3; Ex. 20: 11. Par conséquent il commanda à l'homme de se reposer en ce jour où il se reposa lui-même, afin que par ce mémorial il puisse se rappeler son Créateur; et conséquemment dans tous les âges ce jour, et non point un autre, est demandé à l'homme.

Mais on nous dit ensuite que Dieu donna le Sabbat comme un mémorial de la délivrance du pays d'Égypte. Ceci a été plusieurs fois avancé, mais c'est une contradiction. Une institution établie 2500 ans avant la délivrance du pays d'Égypte ne peut être un mémorial de cette délivrance. Je suppose que le gouvernement d'Égypte fut inscrit sur la grande pyramide ces mots: « Cette pyramide a été construite en mémoire de la victoire de Nelson dans la bataille du Nil, » tout le monde dirait: «C'est une grave erreur, car les pyramides existaient plusieurs milliers d'années avant que cette bataille eût lieu.» Moïse ne dit pas dans Deut. 5: 15, que le Sabbat rappelle la délivrance du pays d'Égypte; mais il fait appel à la reconnaissance des Hébreux en leur disant de se rappeler qu'ils étaient autrefois dans un dur esclavage, où ils ne pouvaient pas garder le témoignage de Dieu, qu'il les avait délivrés et qu'alors, par conséquent, il leur commandait avec raison de l'observer.

Ces quelques paroles sont employées dans Deut. 24: 17, 18 comme une raison pour laquelle les Hébreux devraient faire justice et grâce à la veuve et à l'orphelin. Mais personne ne prétendra que la miséricorde envers la veuve et l'orphelin soit un acte qui rappelle la délivrance. Dans le cas du Sabbat (Deut. 5: 15) et dans le cas de la veuve et de l'orphelin (Deut. 24: 17, 18), Moïse fait appel à la reconnaissance du peuple comme un motif d'obéissance.

Moïse nous dit pourquoi le Sabbat est un signe entre Dieu et Israël. Voyez Ex. 31: 17. «C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité; car l'Éternel a fait en six jours les ciels et la terre, et il a cessé au septième et s'est reposé.» Le vrai Dieu fit le ciel et la terre en six jours et se reposa le septième. Ceux qui gardent le septième jour reconnaissent le Créateur comme leur Dieu et se déclarent eux-mêmes être ses serviteurs. Dans les premiers âges, quand toutes les nations adoraient les faux dieux, le Sabbat témoignait que ceux qui l'observaient adoraient le Créateur. Ce n'était pas un déshonneur pour le Sabbat, que les Juifs l'observassent; c'était un déshonneur pour les Gentils de violer le Sabbat, parce qu'ils adoraient de faux dieux.

J. N. A.

PLUS nous dissertons sur les devoirs d'autrui, moins nous étudions les nôtres. Le monde moral est ainsi rempli de boulangers qui débitent du pain blanc et se nourrissent de pain noir.

— Six cents millions d'hommes sont encore plongés dans les ténèbres du paganisme et du mahométisme.

— Ce que l'on veut que les enfants soient, il faut l'être; alors tout coule de source. Faisons donc deux éducations à la fois, la nôtre et celle de nos enfants.

Sanctifions-nous pour nous et pour eux.

Notre mémoire est aussi infidèle et aussi rebelle quand il s'agit de juger les fautes de notre jeunesse qu'elle est exacte et obéissante lorsqu'il est question de juger les fautes de la jeunesse d'autrui.

«Le paresseux cache sa main dans le sein, et il ne daigne même pas la ramener à sa bouche.» Prov. 19: 24.

S'occuper, c'est savoir jouir;

L'oisiveté pèse et tourmente.

L'âme est un feu qu'il faut nourrir,

Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.

L'athéisme n'enfante que ténèbres; la foi en Dieu éclaire tout.

— Dans les quinze dernières années quatre guerres ont coûté à l'Angleterre 400 millions de francs.

Bale — Impr. Chr. Kräsi.